



Adoucisseur d'eau
automatique

AQA VISEO

TRÈS IMPORTANT : Avant tout raccordement, mise en eau et utilisation, lire attentivement la présente notice. Le non respect de ces prescriptions, entraîne la déchéance de la garantie **BWT PERMO**.

www.bwtpermo.fr



permo
BEST WATER TECHNOLOGY

BWT GROUP

Depuis 90 ans, **BWT PERMO** le leader national du traitement de l'eau au point d'utilisation met au service des particuliers son expérience et son savoir-faire, acquis dans l'élaboration de solutions techniques, matérielles et produits pour le compte des industriels parmi les plus exigeants (industries pharmaceutiques, bio-technologiques, cosmétiques, agroalimentaire, etc...).

90 **BWT PERMO**
1922 - 2012
ans

Concepteur et fabricant français, **BWT PERMO** propose une offre complète pour répondre aux problèmes de traitement de l'eau dans la collectivité et l'industrie.



BVCert. 6012067

Notre métier : l'eau !

Notre Spécialité : le Traitement des Eaux ...

BWT PERMO : 500 collaborateurs à votre service en France.

Le siège de BWT PERMO est situé à Saint-Denis (93) et regroupe plusieurs divisions dont : le site de production, le bureau d'études, l'ingénierie des projets industriels, la division Recherche et Développement spécialisée dans la conception ainsi que la standardisation des matériels et des équipements industriels.

Traitement de l'eau au point d'utilisation : adoucissement, antitartre, pour préserver vos réseaux et process de l'entartrage ; la filtration pour éliminer les particules et micro-organismes responsables de nombreux désordres.

Systemes d'analyse et d'injection de produits pour gérer et sécuriser vos installations techniques ; gamme d'osmoseurs tertiaires et industriels permettant de déminéraliser l'eau brute en une eau de haute qualité ; large déclinaison de produits formulés permettant de protéger et de traiter toutes les problématiques de qualité d'eau.

BWT PERMO est le partenaire commercial et technique des bureaux d'études, installateurs et industriels. Cette confiance acquise depuis de nombreuses années, s'appuie sur la qualité de ses produits mais aussi sur une organisation performante dédiée à ses clients, grâce à un service commercial et un service après-vente de plus de 90 techniciens répartis sur 13 agences dans toute la France.

INDEX

A

Adoucisseur AQA VISÉO 15
Afficheur 20
Alarme 21
Alarme «Maintenance» 32
Alarme «SAV» 32

B

Bac à sel 16
Bargraph 21 29
Boîtier d'informations déporté 28
Bouton de synchronisation 29

C

Carte électronique A5X 20
Causes et Remèdes 30
Charge des piles 29
Chargement en sel 17
Colisage 10
Coupure de courant 28

D

Dimensions 11
Dureté de l'eau 23
Dureté résiduelle 23

E

Eaux de régénération 15
Egout 16
Electrochlorination 28
Entrée eau de ville 15
Évacuation des eaux de régénération 15
Exclusion de la garantie 31

F

Filtre à cartouche 14
Fin de la programmation 26
Fin de l'installation 17
Fonctionnement semi-automatique 24

G

Garantie 33
Glossaire 8

H

Heure de régénération 25
Heure en cours 22

I

Incidents 30
Installation 14

J

Jour et Heure en cours 25

L

La consommation d'eau 29
L'heure du moment 29
Liaison régulateur à saumure 15

M

Maintenance 31
Manuel 21
Mise en asepsie 27
Mise en eau 18
Mise sous tension 22

N

Niveau de sel régénérant 23

P

Paramètres de fonctionnement 24
Pièces de fonctionnement et d'usures 31
Présentation boîtier d'informations déporté 29
Présentation du coffret 20
Pression du réseau 25
Principe de l'échange d'ions 9
Programmation du coffret 22
Programmation niveau de sel régénérant 23
Purge de l'adoucisseur 18
Purge de l'aspiration de saumure 19

R

Raccordement à l'égout 16
Régénération supplémentaire 27
Réglage de l'eau adoucie 26
Réglage du TH résiduel 27
Régulateur à saumure 15

S

Saumurage 21
SAV 21
Sécurité 6
Semi-automatique 24
Sortie eau adoucie 15
Synchronisation des données 29

T

TH de l'eau de ville 25
TH résiduel 26
Tous les ans 31
Tous les six mois 31

V

Volume anticipé 22
Volume de sel régénérant 29
Voyant rouge 29
Voyant vert 29
Vue éclatée AQA VISEO 34

Cher client,

Vous avez fait confiance à **BWT PERMO** et vous voilà possesseur d'un adoucisseur **AQA VISEO**.

Nous avons tout fait pour qu'il vous donne satisfaction.

Cet appareil est un appareil technique, il convient de lire attentivement cette notice avant d'entreprendre son installation, sa mise en service et toutes interventions et de se conformer aux instructions décrites et aux limites d'utilisation. Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes ayant accès au dispositif connaissent cette notice et que celle-ci a été comprise.

Cet appareil doit être installé dans un endroit propre et sec, correctement ventilé et non accessible à des personnes non autorisées.

Cet appareil doit être protégé des intempéries, des sources de chaleur et des vapeurs de produits chimiques.

L'ouverture des boîtiers électriques ne doit être confiée qu'à une personne habilitée et ayant connaissance des dangers du courant électrique - **DANGER D'ÉLECTROCUTION**.

L'exploitation et l'entretien de l'appareil doivent être réalisés par une personne dûment habilitée et ayant les connaissances requises pour ce type d'opération.

Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes intervenantes sont pourvues des outils et des équipements adaptés pour ces opérations.

Dans certaines opérations d'entretien de l'appareil, il peut être nécessaire d'utiliser des produits chimiques. Il convient à l'utilisateur de s'assurer de connaître les éventuels dangers de ces produits et d'utiliser des protections collectives ou individuelles afin de se prémunir de ces dangers.

Cet appareil ne doit pas être modifié sans l'autorisation écrite préalable du fabricant.

Les surfaces de cet appareil ne doivent pas être nettoyées avec de l'alcool ou un produit à base d'alcool, ou avec un produit contenant des solvants du plastique.

Notre service après vente est à votre disposition pour vous apporter l'assistance technique nécessaire dont vous auriez besoin.

Le marquage CE de nos adoucisseurs **AQA VISEO** atteste de leur conformité aux exigences de :

- La directive 2004/108/CEE du 15/12/2004 relative à la compatibilité électromagnétique.
- La directive 2006/95/CEE du 12/12/2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

Les adoucisseurs **AQA VISEO** sont soumis à la directive 97/23/CEE du 29/05/97 relative aux équipements sous pression. Ils remplissent les exigences de l'article 3 point 3 (conception et fabrication dans les règles de l'art en usage) mais n'entrent pas dans les catégories de I à IV et, à ce titre, ne sont pas concernés par le marquage CE relatif aux équipements sous pression.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENT

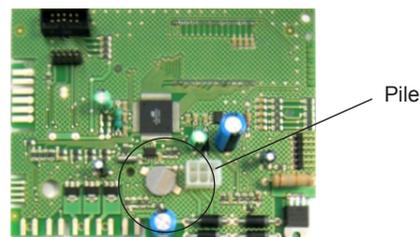
Décret n° 2009-1139 du 22 septembre 2009 relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs et à l'élimination des piles et accumulateurs usagés et modifiant le code de l'environnement.

Cet appareil contient une pile du type lithium 3 volts référence CR 1220. Les caractéristiques de cette pile sont conformes au décret. Si cette pile doit être remplacée, il est impératif d'utiliser une pile de même nature que celle installée.

Cette pile est soudée sur la carte électronique à l'emplacement indiqué sur la vue ci-contre.

Pour la remplacer :

- Débrancher électriquement le coffret.
- Ouvrir le boîtier et démonter la carte électronique de son support.
- Dessouder l'ancienne pile en prenant soin de ne pas échauffer les composants environnants et éliminer l'ancienne pile suivant la réglementation en vigueur (DEEE).
- Mettre en place la nouvelle pile en respectant la polarité.
- Ressouder la nouvelle pile sans échauffer les composants environnants



IMPORTANT :

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'adoucisseur. En particulier, dans le cas où les canalisations d'arrivée d'eau et de départ d'eau adoucie seraient équipées de dispositifs pouvant engendrer des coups de bélier (vannes électromagnétiques notamment), des anti-béliers efficaces doivent être installés.



IMPORTANT :

Par ailleurs, l'électronique du coffret de commande est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Le coffret de commande est équipé de série de filtres permettant d'éliminer les parasites usuels. Toutefois, dans le cas d'une proximité de discontacteur de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble blindé et de mettre en place un antiparasite adapté.

La radiofréquence :

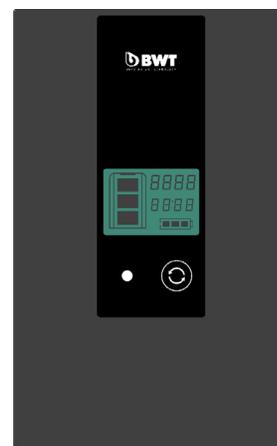


Le système de radiofréquence utilisé pour la transmission des données entre l'appareil et le boîtier déporté est composé d'un émetteur miniature stabilisé «RT4-433» bénéficiant d'une technologie sur substrat céramique conforme à la norme ETSI EN 300-220.

La réglementation française sur les fréquences utilisables pour les matériels de faible puissance et de faible portée s'inscrit dans un cadre européen (convergence européenne), recommandation ERC/REC 70-03, les textes de référence sont contenus dans l'annexe A7 du Tableau National de Répartition des Bandes de Fréquences diffusé par l'Agence Nationale des Fréquences.

La portée du système peut atteindre plusieurs dizaines de mètres. Elle dépend de la puissance d'émission, la taille de l'antenne et de la présence d'obstacles (murs, appareillages, etc...).

La puissance d'émission (Puissances Apparentes Rayonnées) est limitée à 10 mW dans la bande 433 MHz (pour un coefficient d'utilisation de 10 %).



SÉCURITÉ

Les descriptions sont rédigées en texte clair. Les zones mises en évidence **AVERTISSEMENT**, **ATTENTION** et **REMARQUE** ont la signification suivante :



REMARQUE

Signale une particularité ou une information importante



AVERTISSEMENT

Risque lié à la présence de courant électrique



ATTENTION

Risque de mauvais fonctionnement



AVERTISSEMENT

Risque de blessure ou d'accident



REMARQUE

Élément recyclable



IMPORTANT :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

RISQUES	RECOMMANDATIONS
RISQUES ELECTRIQUES : Cet appareil dispose d'alimentations électriques.	Débrancher électriquement l'appareil et si nécessaire le consigner avant toute intervention.
RISQUES MECANIQUES : Cet appareil peut comporter des éléments en mouvement (exemple pompe centrifuge)	Arrêter l'appareil, le consigner si nécessaire avant toute intervention. Ne pas enlever les capots de protection sur un appareil en fonctionnement. Porter les équipements de protection individuelle adaptés.



ATTENTION :

Pour votre sécurité et celle de l'appareil, veiller à respecter les précautions élémentaires d'utilisation et les instructions suivantes :

- Vérifier que l'appareil et son emballage n'ont pas été endommagés pendant le transport.
- Ne pas utiliser l'appareil en cas de dommage apparent et contacter le vendeur.



AVERTISSEMENT :

Pour la plupart des appareils électriques, il est conseillé d'effectuer le branchement sur un circuit dédié, c'est-à-dire une prise unique qui n'alimente que l'appareil en question et sur laquelle aucune autre prise ni aucun circuit de dérivation ne vient s'ajouter.



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Élimination de votre ancien appareil



1. Ce symbole, représentant une poubelle sur roulettes barrée d'une croix, signifie que le produit est couvert par la directive européenne 2002/96/EC.
2. Les éléments électriques et électroniques doivent être jetés séparément dans des containers prévus.
3. Une élimination conforme aux instructions aidera à réduire les conséquences négatives et risques éventuels pour l'environnement et la santé humaine.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION



ATTENTION :

Tout travail électrique nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un électricien qualifié ou par des personnels compétents. Tout travail de plomberie nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un professionnel qualifié ou par des personnels compétents.

CÂBLAGE



ATTENTION :

Pour la sécurité des personnes, enlever le fusible du circuit électrique ou débrayer le disjoncteur avant le raccordement à l'installation. Vérifier la non présence de tension électrique sur la prise de courant.

Ne pas utiliser de rallonge ni d'adaptateur de prise de courant avec cet appareil. Les branchements électriques et les branchements de mise à la terre doivent être conformes aux normes électriques nationales, régionales et/ou locales.

Cet appareil doit être alimenté à la tension et à la fréquence qui conviennent comme précisé dans la présente notice. Il doit être raccordé à un circuit individuel correctement relié à la terre, protégé par un disjoncteur ou par un fusible adapté à l'appareillage installé.

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'appareil.

Par ailleurs, l'électronique est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Dans le cas d'une proximité de discontacteurs de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble adapté et éventuellement de mettre en place un anti-parasitage.

GLOSSAIRE

Adoucissement : Procédé de traitement destiné à éliminer la dureté de l'eau (due à la présence des sels alcalino-terreux, carbonates, sulfates et chlorures de calcium et de magnésium). L'eau adoucie n'est pas incrustante et mousse facilement avec le savon. L'adoucissement est effectué par passage de l'eau à travers un échangeur de cations (permutation des ions calcium avec les ions sodium) régénéré avec du chlorure de sodium.

Cation : Ion chargé positivement.

Cycle : (d'un échangeur d'ions) : volume d'eau produit par un échangeur d'ions entre deux régénérations.

Degré français : Unité de concentration des substances chimiques en solution aqueuse. Un degré français (1°f) équivaut à 0,2 milliéquivalent par litre ou 10mg/l de CaCO₃

Degré hydrotimétrique (TH) : Unité de dureté de l'eau, exprimée en degrés français.

Dureté (d'une eau) : Teneur en calcium et magnésium, s'opposant à la formation de mousse avec le savon et permettant le dépôt de sels insolubles et incrustants (tartre ou incrustations).

Eau douce : Eau définie comme étant l'opposé, soit d'une eau salée (elle est alors une eau à faible teneur en minéraux dissous), soit d'une eau dure (dans ce cas, elle est une eau à faible teneur en calcium et en magnésium).

Entartrage : Formation sur les parois des récipients ou des tuyauteries d'une couche de tartre (dépôt généralement dur et adhérent, quelquefois poreux) constitué essentiellement de sels (carbonates, sulfates, silicates de calcium, etc.) provenant des eaux dures ou calcaires.

Milliéquivalent par litre : (meq/l) Unité de concentration des corps dissous dans une solution aqueuse : 1 meq/l correspond à la concentration d'une solution normale diluée mille fois. 1 meq/l équivaut à 5 degrés français.

Régénération : Opération effectuée sur une résine échangeuse d'ions saturée, de façon à la ramener à son état initial. La régénération consiste à faire percoler sur la résine une solution saline, de haute pureté.

Résine : Terme partiellement impropre désignant les matériaux granulaires utilisés en échange d'ions (échangeurs de cations, échangeurs d'anions).

Sel : Substance résultant de l'action d'un acide sur une base. Parmi les sels utilisés en traitement des eaux on peut citer : le chlorure de sodium, le silicate de sodium, le chlorure ferrique, le sulfate d'aluminium. Le sel utilisé pour la régénération des adoucisseurs d'eau est constitué de chlorure de sodium de très grande pureté.

Tartre : Dépôt généralement dur et adhérent, quelquefois poreux, constitué essentiellement de sels (carbonates, sulfates, silicates de calcium, etc.) provenant des eaux dures ou calcaires.

PRINCIPE DE L'ÉCHANGE D'IONS

L'adoucissement est la technique utilisée pour supprimer le TH de l'eau (due à la présence des sels alcalino-terreux : carbonates, sulfates et chlorures de calcium et de magnésium).

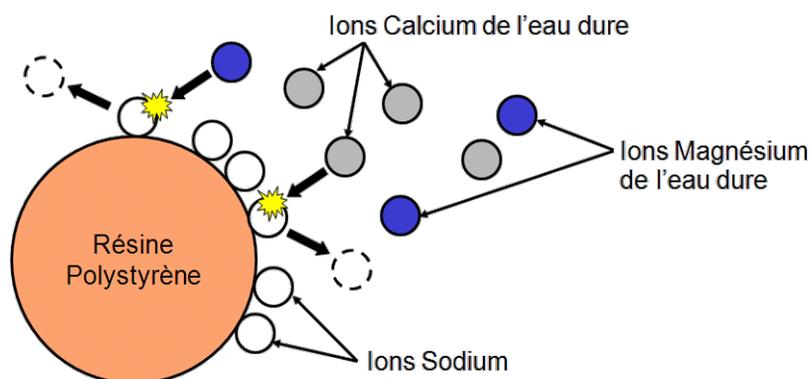
L'adoucisseur est un appareil qui utilise une résine échangeuse d'ions et le principe consiste à permuter les ions calcium et magnésium qui constituent la dureté de l'eau par des ions sodium liés à la résine de l'adoucisseur.

Lorsque tous les ions sodium ont été échangés, on dit que la résine est saturée et elle doit être régénérée. On procède alors à la régénération de la résine par de la saumure (solution de NaCl saturée ou chlorure de sodium).

Ainsi, les ions sodium sont de nouveau remis en place sur les résines, alors que les ions calcium et magnésium sont évacués à l'égout sous forme de chlorures. Une succession de rinçages permet d'éliminer la saumure.

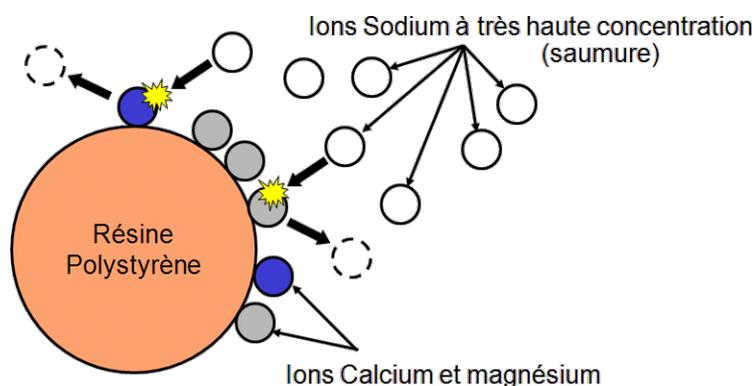
1) - L'échange d'ions

Les ions Calcium et Magnésium remplacent les ions Sodium sur la résine. Ceux-ci sont libérés dans l'eau, qui devient douce.



2) - La régénération

Les ions Sodium regagnent leur place sur la résine. Les ions Calcium et Magnésium expulsés repassent dans l'eau qui est rejetée à l'égout.



PRÉSENTATION

L'adoucisseur **AQA VISEO** est un appareil compact avec le bac à sel qui enveloppe la bouteille contenant la résine échangeuse d'ions. Il fonctionne en mode volumétrique anticipé avec la fonction bio-system (fabrication de chlore gazeux pendant la phase de saumurage pour la mise en asepsie de la résine échangeuse d'ions).

L'appareil en mode anticipé calcule le volume d'eau qui passe par l'adoucisseur et détermine la moyenne des consommations. La turbine installée à la sortie de l'adoucisseur est équipée d'un capteur de débit pour transmettre les informations au coffret électronique de commande.

Un coffret de visualisation déporté de plusieurs dizaines de mètres permet la gestion des remplissages en sel du bac. Il fonctionne sans fil par radiofréquence et peut être soit fixé au mur, soit posé sur une surface plane.

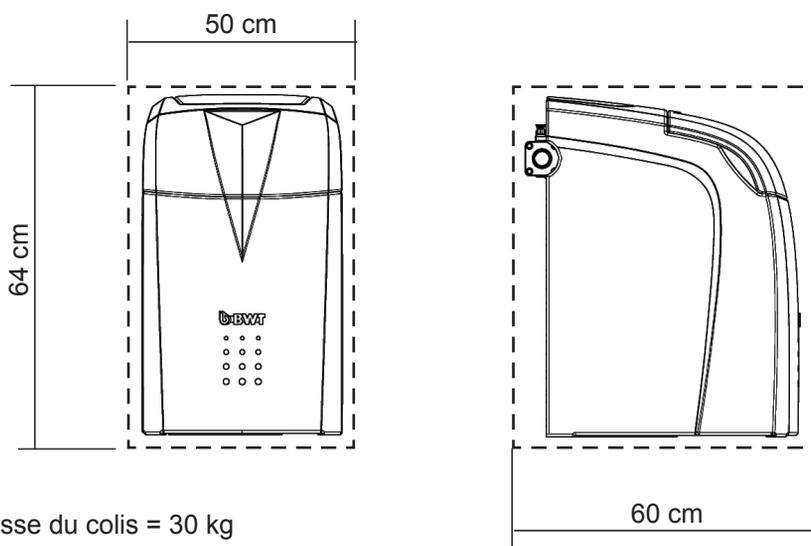
L'afficheur indique la consommation d'eau de la veille, le niveau disponible de sel régénérant, l'heure du moment, l'anticipation du remplissage de sel (autonomie restante d'un mois) et un indicateur lumineux de manque de sel dans le bac.

COLISAGE

L'adoucisseur **AQA VISEO** et ses accessoires sont livrés dans un carton sanglé.

Dans l'emballage sont présents :

- la présente notice de montage et d'entretien,
- le bac à sel avec sa trappe et la bouteille contenant la résine échangeuse d'ions, ainsi que la tête de commande hydraulique et électronique de l'adoucisseur,
- les différents tuyaux de raccordement saumure, d'évacuation des eaux de régénération vers l'égout et raccordement trop-plein du bac à sel), le Permosiphon,
- le boîtier déporté,
- le filtre à cartouche et son support, sa cartouche filtrante et la clé de démontage du bol.



Limites de fourniture :

Les raccordements entrée / sortie du filtre à cartouche ainsi que la mise à l'égout des eaux de régénération du siphon sont hors fourniture **BWT PERMO**.

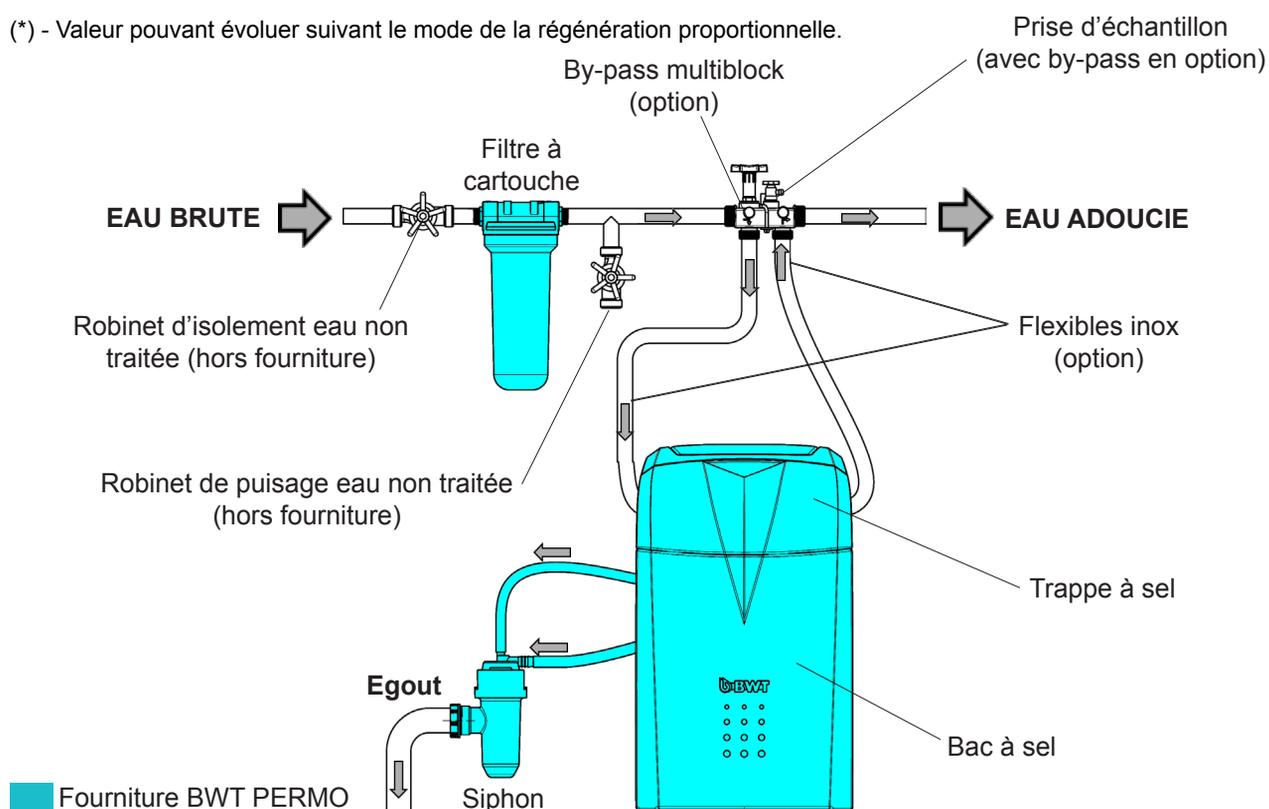
**IMPORTANT :**

Afin de limiter les efforts sur votre appareil et pour le protéger en cas de coup de bélier, il est vivement conseillé de raccorder l'appareil avec les flexibles (en option).

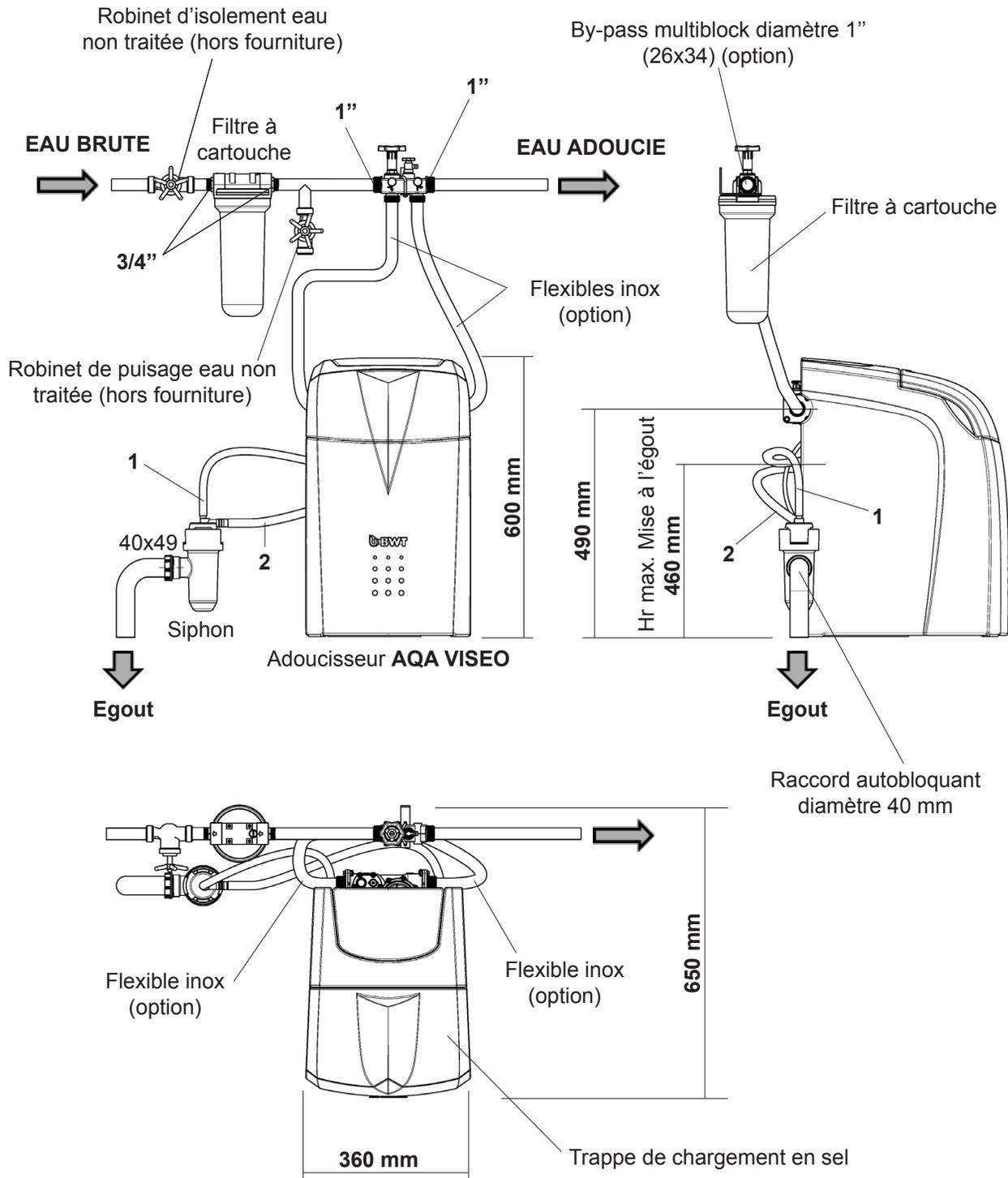
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Volume de résine :	5,4 litres
Capacité d'échange :	28° m3
Masse de sel par régénération :	0,48 kg (*)
Autonomie du bac à sel :	55 à 60 régénérations (*)
Premier chargement de sel :	30 kg sel pastille
Encombrement :	(voir chapitre dimensions)
Charge au sol (en état de marche) :	55 kg
Tension d'alimentation :	230 volts +10% -15% 50/60 Hz
Consommation électrique :	Service 6VA - Régénération 25VA
Pression maximale / minimale :	7 bar en statique / 2,5 bar en dynamique
Débit minimal :	0,5 m3/h
Températures minimales :	Eau 1°C / ambiante hors gel
Températures maximales :	Eau 35°C / ambiante 40°C

(*) - Valeur pouvant évoluer suivant le mode de la régénération proportionnelle.



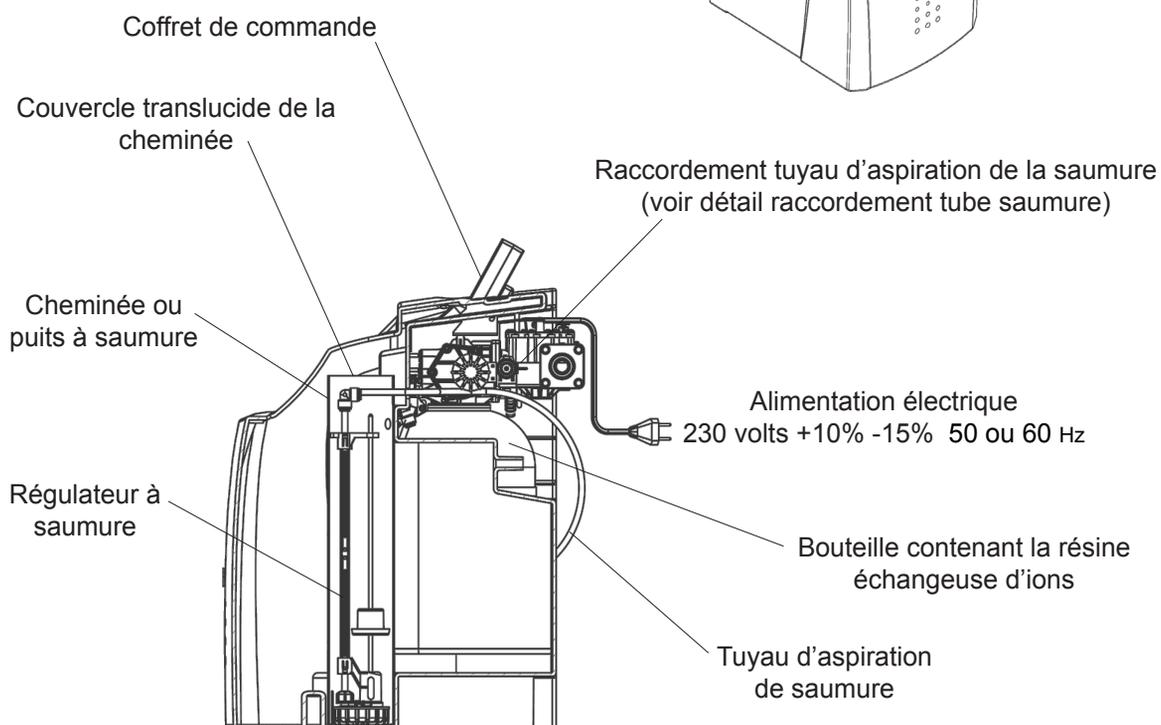
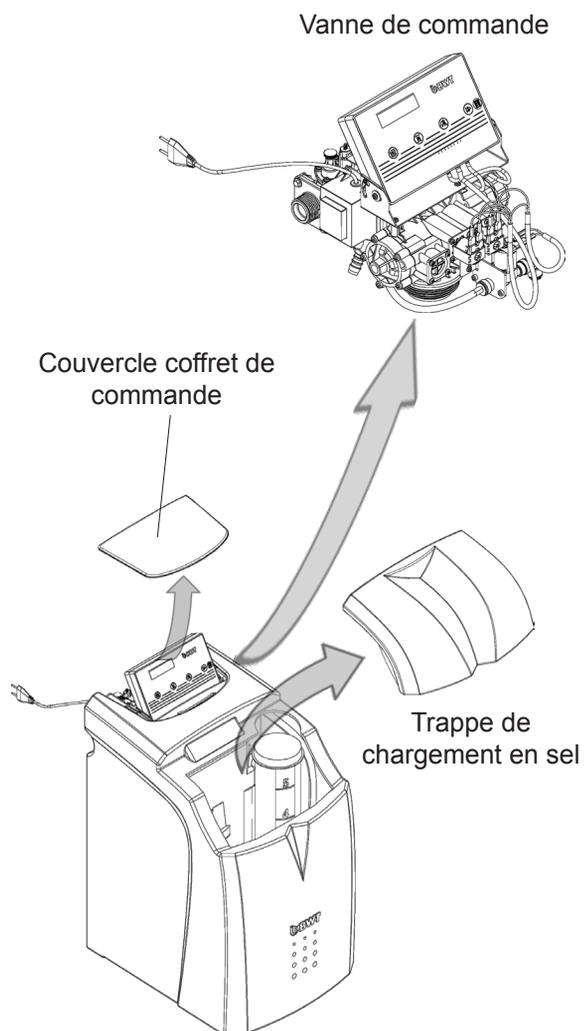
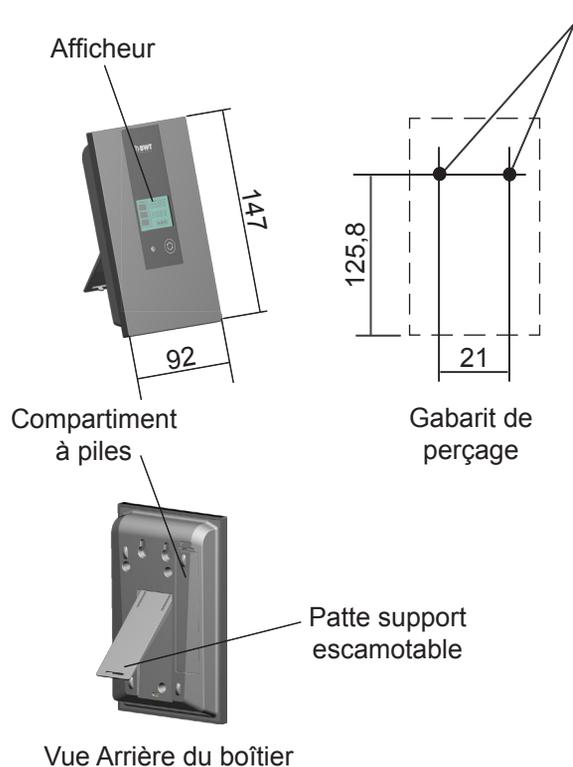
DIMENSIONS / RACCORDEMENTS



Repère 1 = tuyau de mise à l'égout des eaux de régénération

Repère 2 = tuyau de trop-plein du bac à sel (écoulement gravitaire impératif)

Boîtier d'informations déporté



INSTALLATION



Attention :

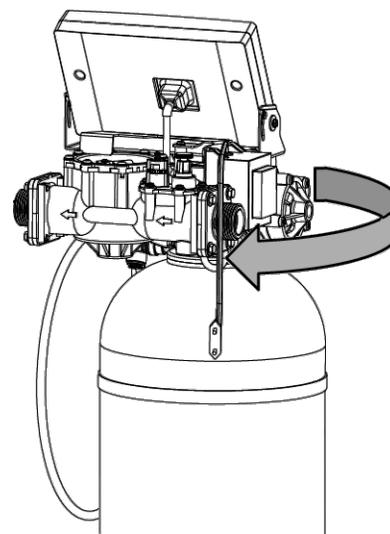
Vérifier le serrage de la vanne sur la bouteille avant le raccordement de l'appareil sur le réseau. Pour visser, tourner la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre. Le serrage est à effectuer à la main, sans outils ni levier.

Placer l'adoucisseur et le filtre à proximité des canalisations sur lesquelles il doit être raccordé (alimentation en eau, distribution d'eau adoucie et mise à égout).

Vérifier la pression du réseau; l'appareil fonctionne à une pression comprise entre 2,5 bar en dynamique et 7 bars en statique (installer un réducteur de pression en amont si la pression est supérieure à 4 bars).

Prévoir une alimentation (eau non adoucie) pour l'arrosage du jardin, la voiture et éventuellement l'évier (voir schéma de raccordement).

Une prise de courant (monophasé 230 volts +/- 10% - 50/60Hz) est à prévoir à moins 1,2 mètre de l'adoucisseur, pour l'alimentation du coffret de commande, sous tension permanente. Un raccordement à la terre n'est pas nécessaire, l'appareil étant du type double isolation. La consommation maximale de l'adoucisseur est de 25 VA.



Important :

Pour des raisons de sécurité, le câble d'alimentation électrique de l'adoucisseur ne peut pas être remplacé. S'il est endommagé, le transformateur complet doit être mis au rebut et remplacé par le sous-ensemble transformateur, disponible dans votre agence ou chez votre revendeur.

Choisir un local sec, à l'abri du gel, dont la température ne risque pas de dépasser 40°C maximum. Le sol doit être plan et résister aux charges en état de marche indiquées dans le chapitre concernant les caractéristiques techniques de l'appareil.

La mise à l'égout du trop-plein du bac à sel compact doit impérativement être à 460 millimètres maximum par rapport au plan de pose (voir chapitre «Dimensions / Raccordements»).

1) - Filtre à cartouche

Il doit être placé en amont de l'adoucisseur (voir schéma de raccordement).

Respecter le sens de circulation d'eau (flèche sur la tête indiquant le sens du fluide). Il convient de suivre les indications décrites ci-dessous pour un montage correct.

Positionner la cartouche dans le bol en position verticale.

Positionner le bol avec son joint d'étanchéité en dessous de la tête du filtre et le visser à la main sur la tête du filtre sans utiliser d'outils.



Après avoir positionné l'adoucisseur, installer l'équerre de fixation livré avec le filtre sur un mur en position verticale. Utiliser un système de fixation pour l'équerre adapté au support choisi. Fixer ensuite la tête du filtre sur l'équerre à l'aide des vis adaptées sans trop serrer pour ne pas casser la tête en plastique. Vérifier ensuite la solidité de l'ensemble.

Monter ensuite sur le filtre le by-pass multiblock (en option) (voir notice spécifique au matériel). Respecter le sens d'écoulement du fluide indiqué par les flèches sur le corps du by-pass. Attention à la longueur du flexible (en option) entre le by-pass multiblock et l'arrivée d'eau de l'adoucisseur. Il ne doit y avoir aucune contrainte ni cassures (attention au rayon de courbure des flexibles).

2) - Adoucisseur AQA VISEO

Positionner l'adoucisseur sur son emplacement définitif (voir «Dimensions - Raccordements»).

Vérifier si l'accès au coffret de commande pour la programmation et la maintenance est aisé. Laisser un espace suffisant pour la trappe de chargement en sel afin de faire l'appoint régulier de sel régénérant.

Quatre orifices sont à raccorder sur la tête de l'adoucisseur :

Entrée eau de ville filtrée (repère 1) :

- Embout fileté 1", situé à l'arrière gauche.

Sortie eau adoucie (repère 2) :

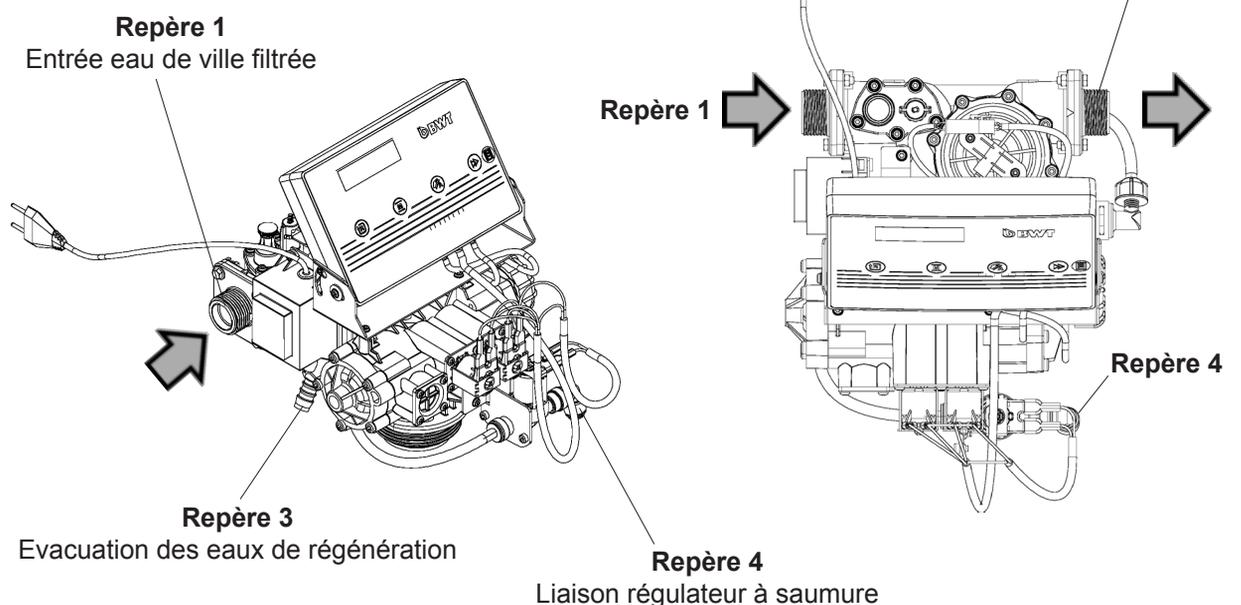
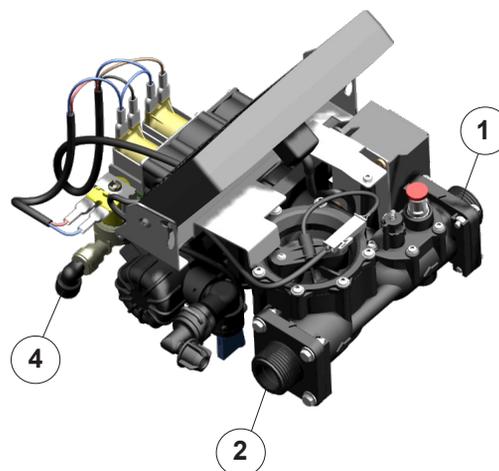
- Embout fileté 1", situé à l'arrière droit.

Évacuation des eaux de régénération (repère 3) :

- Embout plastique cannelé et coudé (à gauche) d'un diamètre de 16 mm.

Liaison régulateur à saumure (repère 4) :

- Sur la vanne de l'adoucisseur, une électrovanne avec un raccord instantané coudé pour le raccordement du tuyau noir diamètre 6/8 venant du régulateur à saumure (voir les paragraphes «bac à sel» et «régulateur à saumure»).



3) - Bac à sel adoucisseur AQA VISEO

L'adoucisseur **AQA VISEO** dispose d'un bac à sel spécial qui forme un ensemble monobloc avec le corps de l'adoucisseur.

3.1 - Avec le tuyau noir souple diamètre 6/8, relier l'adoucisseur au régulateur à saumure. Vérifier que les extrémités du tuyau noir sont coupées bien droites. Enfoncer à fond dans le raccord coudé instantané l'une des extrémités du tuyau noir 6/8 coté régulateur à saumure. Faire une boucle comme représentée sur la vue ci-contre, puis raccorder l'autre extrémité du tuyau au raccord coudé de l'électrovanne repère 4.

3.2 - Régler le flotteur du régulateur à saumure situé dans la cheminée ou le puits de saumure à l'intérieur du bac monobloc à 45 millimètres (voir croquis ci-contre) en prenant soin de tirer la tige du flotteur vers le haut.

3.3 - Après réglage, remettre le régulateur à saumure dans la cheminée ou le puits à saumure jusqu'au fond. Refermer enfin le puits à saumure avec le couvercle translucide en prenant soin de ne pas plier le tuyau souple noir de diamètre 6/8.

A la mise en service, avant de mettre du sel en pastilles spécial adoucisseur dans le bac, vérifier que le couvercle de la cheminée est en place.

Pour la préparation de la saumure, une heure minimum est nécessaire pour la bonne dilution du sel, donc pour avoir une saumure efficace.

4) - Raccordement à l'égout

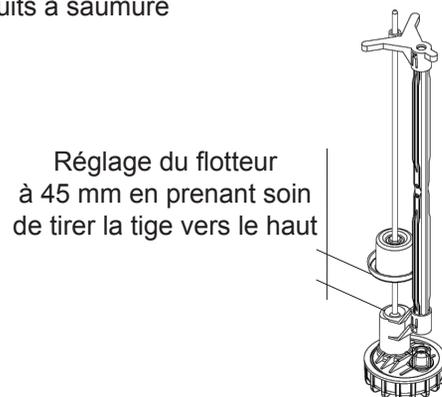
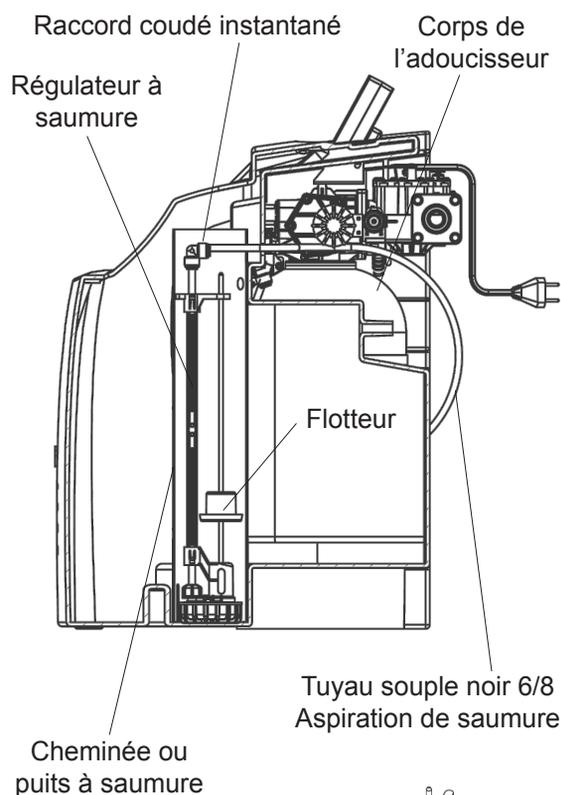


Important :

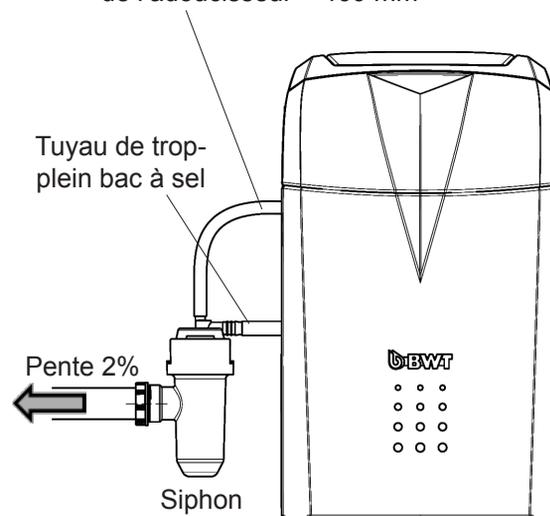
Le raccordement à l'égout doit se faire avec une rupture de charge réglementaire entre le tuyau souple d'évacuation des eaux de régénération et la canalisation d'égout. Pour éviter tout risque de pollution du circuit «eau potable» par le réseau égout, utiliser le siphon livré avec l'appareil.

Le tuyau souple utilisé pour le raccordement des eaux de régénération de l'adoucisseur doit être sans cassure.

Prévoir un tuyau rigide en PVC de diamètre 40 millimètres entre l'égout et le siphon avec une pente d'au moins 2% pour l'écoulement gravitaire.



Hauteur max. du tuyau de mise à l'égout par rapport au plan de pose de l'adoucisseur = 460 mm



Raccorder le tuyau transparent repère 5 diamètre 12/16 (longueur fourni 1,5 mètre environ) sur l'orifice cannelé supérieur, pour l'évacuation des eaux de régénération et fixer les colliers «Serflex» aux deux extrémités. Sur l'orifice latéral repère 6, raccorder le tuyau souple d'un diamètre de 15/21 au trop plein du bac à sel (voir schéma de raccordement) sur le raccord autobloquant repère 7, diamètre 40 millimètres, fixer un tuyau PVC jusqu'à l'égout (diamètre minimum 40 millimètres).



Important :

Le trop plein du bac à sel doit impérativement être en écoulement gravitaire. Pour rappel, la hauteur maximum du tuyau de mise à l'égout par rapport au plan de pose de l'adoucisseur ne doit pas être supérieure à 460 mm.

8) - Chargement en sel

Retirer la trappe à sel, vérifier que le couvercle translucide qui ferme le puits à saumure est présent et que le tuyau souple noir de diamètre 6/8 n'est pas plié. Si ce dernier est raccordé suivant les préconisations faites ci-dessus avec une boucle, il ne doit pas être dans le passage du chargement de sel. Si c'est le cas, refaire le raccordement correctement décrit au chapitre «Installation» paragraphe 3.

Verser doucement dans le bac à sel le sel en pastilles spécial adoucisseur.

Repérer et noter le niveau de la graduation atteinte à l'intérieur du bac à sel (de 1 à 5).

9) - Fin de l'installation

Effectuer les dernières vérifications avant la mise en eau de l'adoucisseur.

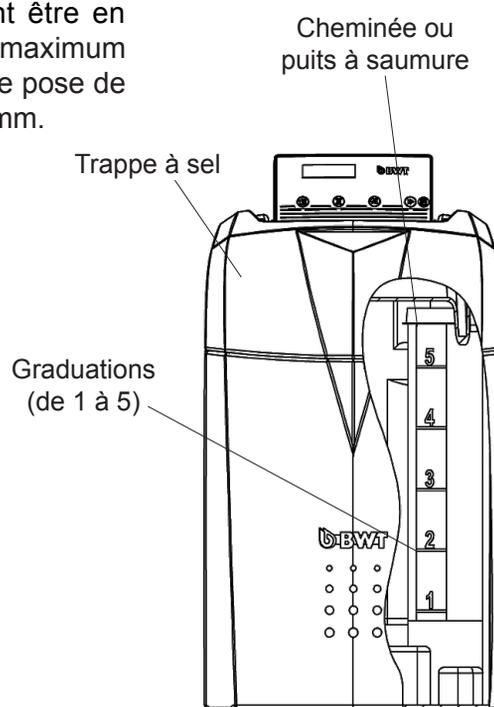
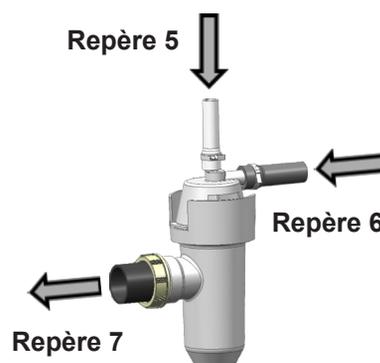
L'appareil étant raccordé hydrauliquement, les flexibles sont raccordés sur le by-pass (si installés) ainsi que sur l'entrée et la sortie d'eau.

Le by-pass (option) est monté suivant le schéma d'installation et le volant de manoeuvre tourné à fond dans le sens des aiguilles d'une montre (position by-pass de l'adoucisseur).

Le tuyau de trop-plein du bac à sel et le tuyau des eaux de régénération sont raccordés correctement sur le siphon, sans cassures.

Vérifier la présence de la cartouche filtrante dans le bol du filtre. Si elle n'est pas en place, desserrer le bol, retirer le sans perdre le joint torique d'étanchéité. Mettre en place et positionner correctement la cartouche neuve dans le bol du filtre.

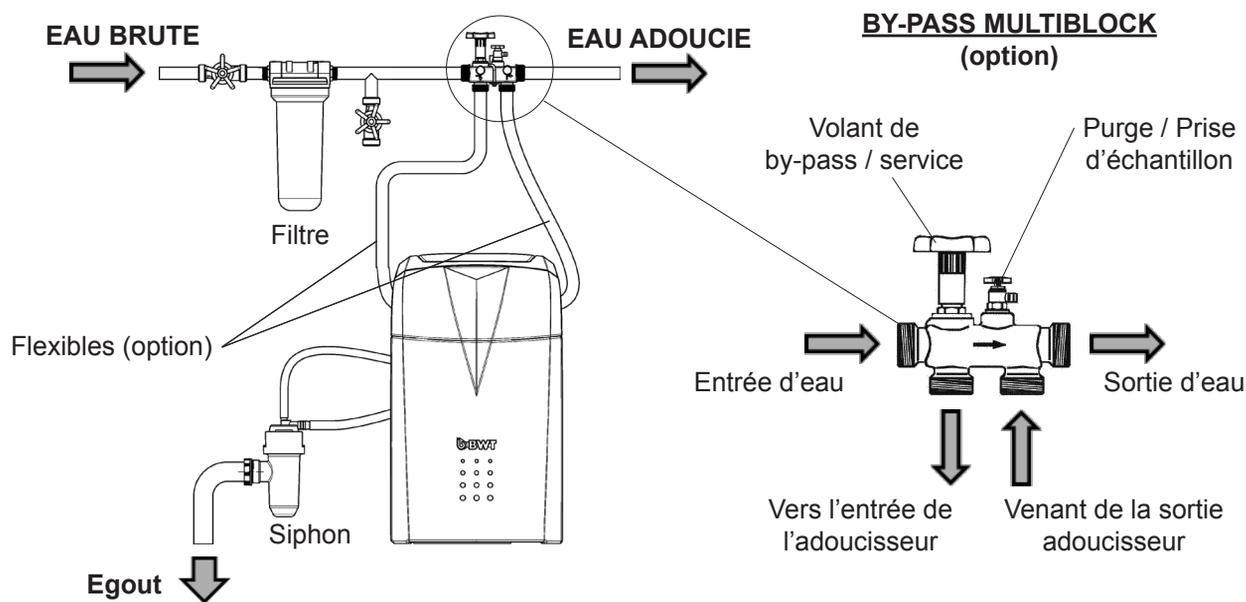
Remettre le bol muni de la cartouche et son joint d'étanchéité sous la tête du filtre et revisser le bol. Serrer modérément sans forcer pour ne pas le casser. A la mise en eau de l'installation, s'il y a une fuite, resserrer le bol avec la clé spéciale fournie pour faciliter l'opération.



MISE EN EAU

Pour effectuer la mise en eau de l'adoucisseur, procéder de la façon suivante :

1) - Purge de l'installation



Ouvrir progressivement l'arrivée d'eau générale puis tourner doucement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre le volant du by-pass à fond. L'eau brute est dirigée vers l'entrée de l'adoucisseur.

Ouvrir ensuite la vis de purge située sur le dessus de la tête du filtre et attendre que l'eau s'écoule. Refermer ensuite la vis de purge.

Brancher la prise de courant du coffret de commande sur la prise secteur 230 volts 50Hz.

L'appareil lance automatiquement une régénération.

Arrêter la régénération en appuyant simultanément sur les touches 1 & 2 du clavier puis les relâcher.

La régénération s'arrête; un léger bruit est encore perceptible pendant environ 30 secondes.

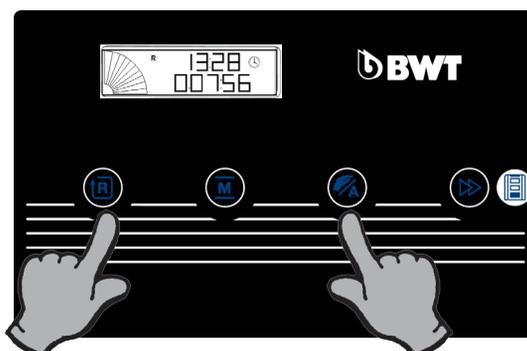
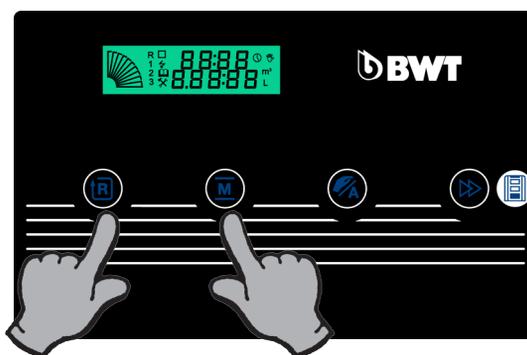
2) - Purge de l'aspiration de saumure

Appuyer ensuite sur les touches 1 & 3 simultanément et les maintenir appuyées jusqu'à ce que l'afficheur indique «R» à côté du bargraph.

Retirer ensuite la trappe de chargement du sel et le couvercle translucide de la cheminée ou du puits à saumure.

Appuyer sur la tige du flotteur pour la faire descendre et ainsi purger le tuyau. La tige avec le flotteur doit rester en bas.

Remettre le couvercle translucide de la cheminée ou du puits à saumure et la trappe de chargement du sel.



3) - Purge de l'adoucisseur

Attendre impérativement que l'affichage du «R» clignote avant de poursuivre les opérations décrites ci-dessous. Cela peut prendre quelques minutes.

Appuyer ensuite brièvement sur la touche 2 pour afficher «R2». Le bargraph clignote au bout de quelques secondes.

Appuyer de nouveau sur la touche 2, l'afficheur indique «R3». Vérifier que l'eau s'écoule par le siphon raccordé à l'égout.

L'adoucisseur est purgé lorsque l'air s'est complètement échappé. A la fin de la procédure, le bargraph clignote toujours et le pictogramme du saumurage est visible. Appuyer brièvement sur la touche 2 pour effacer les informations.

Si l'adoucisseur n'est pas purgé correctement, recommencer la procédure en appuyant sur les touches 1 & 3 jusqu'à ce que «R» s'affiche à côté du bargraph.

Relâcher les touches 1 & 3 puis appuyer par impulsion deux fois sur la touche 2 pour afficher «R3».

Laisser la phase se dérouler automatiquement. Après quelques minutes, l'afficheur indique de nouveau «R» pendant 30 secondes.

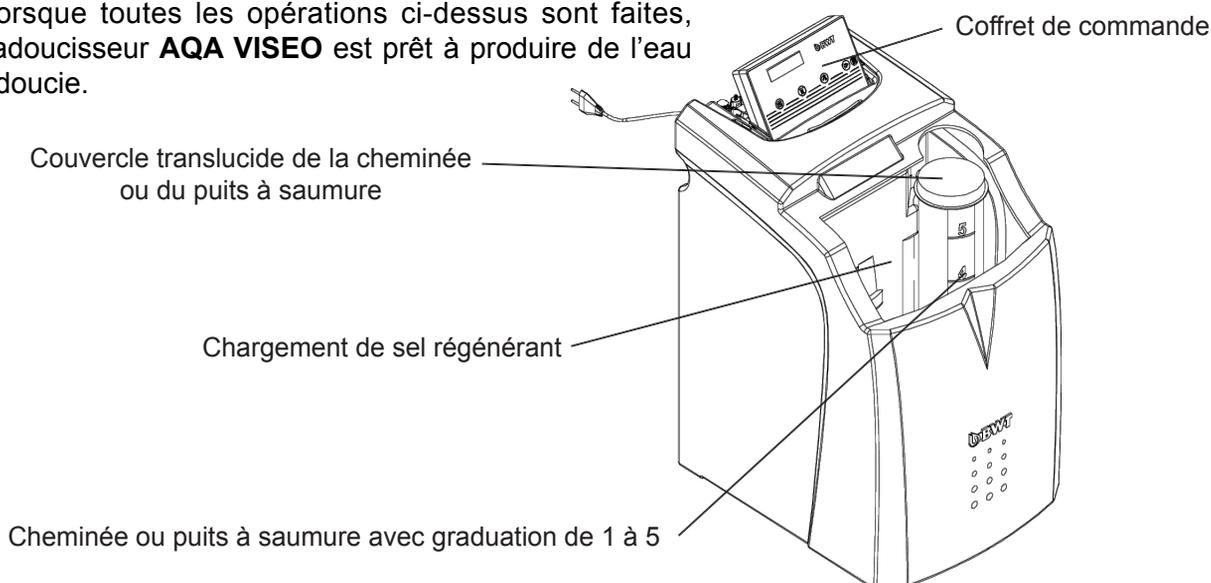
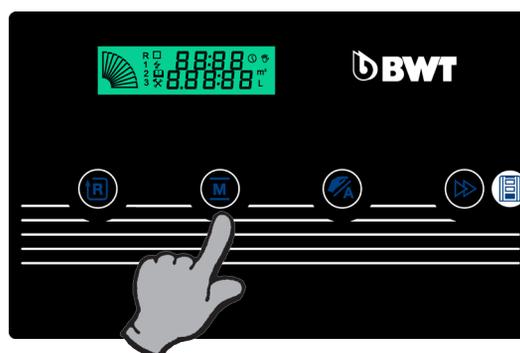
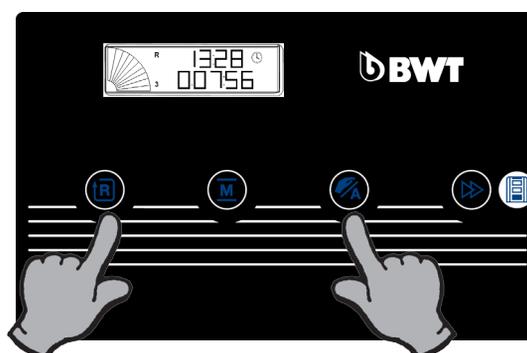
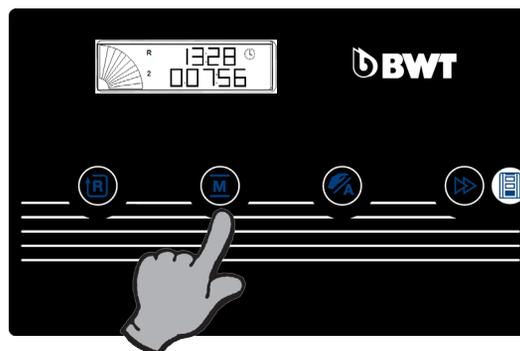
L'eau s'arrête de couler à l'égout.

A la fin de la procédure, le bargraph clignote et le pictogramme du saumurage est visible.

Pour effacer les informations, appuyer brièvement sur la touche 2.

Ouvrir le robinet de purge situé sur le by-pass (si celui-ci est installé) et quand l'eau s'écoule, refermer le robinet.

Lorsque toutes les opérations ci-dessus sont faites, l'adoucisseur **AQA VISEO** est prêt à produire de l'eau adoucie.



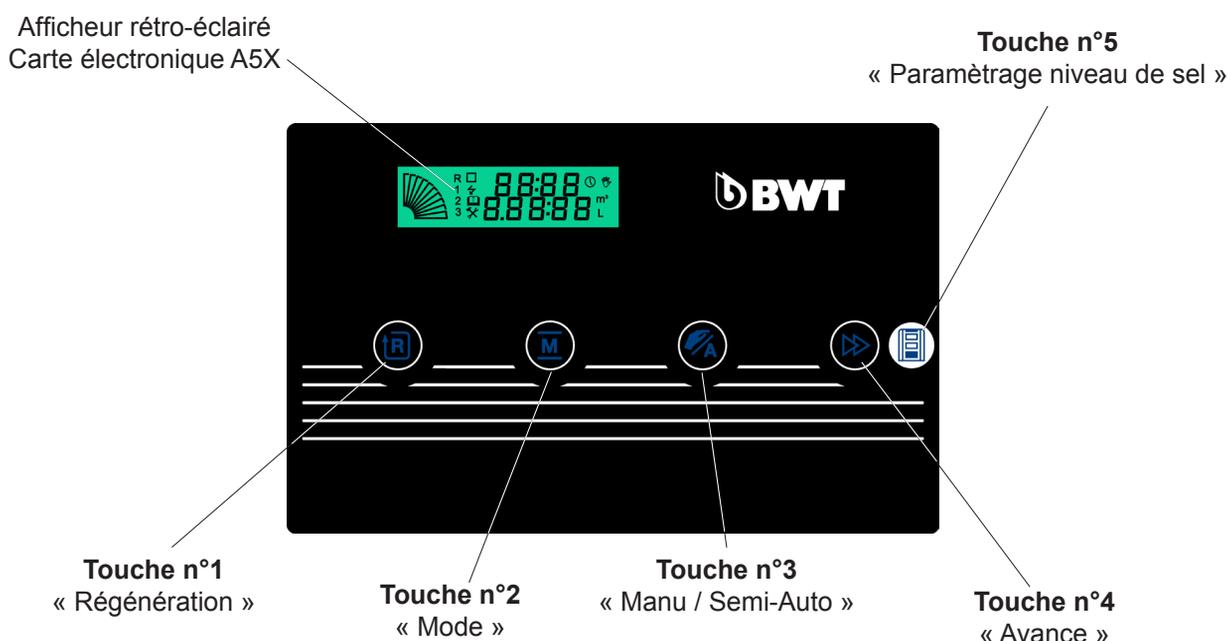
PRÉSENTATION DU COFFRET

1) - Présentation du coffret de commande

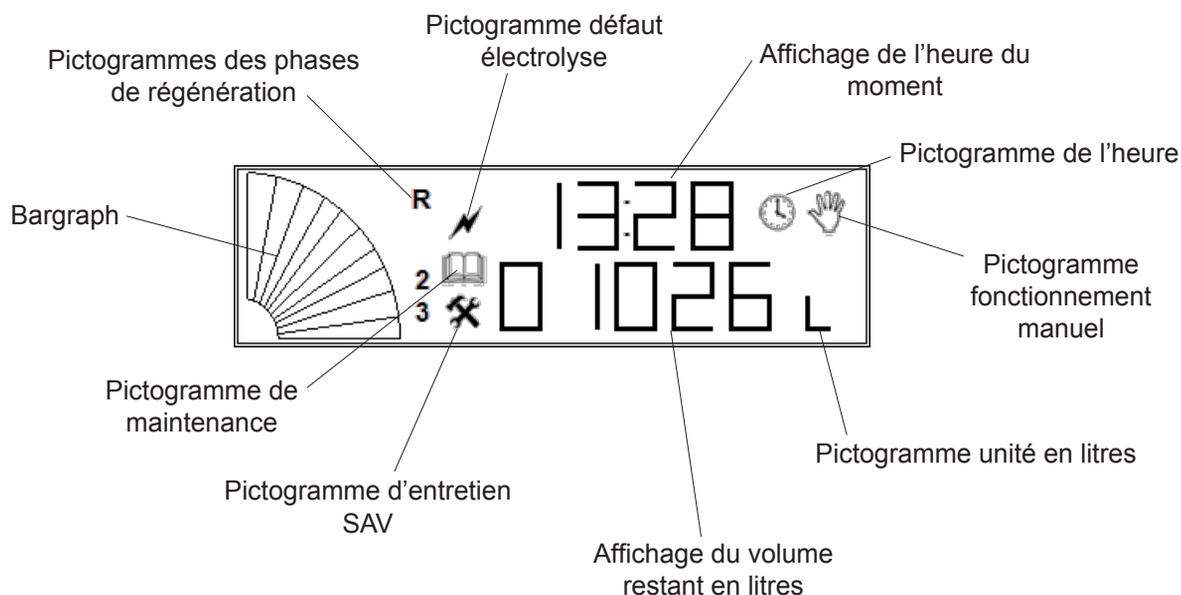
L'adoucisseur **AQA VISEO** est équipé d'un coffret de commande électronique et d'une pile au lithium permettant de sauvegarder pendant plusieurs mois les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil en cas de coupure de courant.

L'adoucisseur fonctionne avec trois électrovannes alimentées en 24 volts alternatifs.

Ci-dessous la présentation du coffret de commande accessible lorsque le couvercle est retiré.



2) - Afficheur de la carte électronique A5X



Le Bargraph permet :

Visualisation du volume restant (1 cadran = 1/10ème du cycle)

Visualisation du temps écoulé en cours de régénération

Les pictogrammes de **Régénération** :

«R» symbolise une préparation de saumure en cours (phase de remplissage du bac en eau).

«R2» phase de saumurage et de rinçage lent (affichage durant la deuxième phase)

«R3» phase de rinçage rapide (affichage durant la troisième phase de la régénération)

L'alarme **saumurage** :

Affichée lorsque la sonde d'électro-chlorination n'a pas détecté de saumure lors de la deuxième phase de la régénération, au début de l'aspiration saumure.

L'alarme **maintenance** :

Affichée quand une maintenance doit être faite sur votre installation (par exemple, remplacement cartouche filtrante). Cette fonction est définie par le nombre de régénérations programmées lors de la mise en service. A chaque régénération (automatique ou par déclenchement manuel), le compteur interne incrémente et affiche l'indication d'alarme sur l'afficheur lorsque le chiffre est égal à la valeur programmée. Cette alarme peut être inactivée suivant le mode de fonctionnement de l'adoucisseur.

L'alarme **SAV** :

Affichée quand une maintenance spécialisée doit être faite sur votre installation par nos techniciens. Cette fonction est définie par le nombre de régénérations programmées lors de la mise en service. A chaque régénération (automatique ou par déclenchement manuel), le compteur interne incrémente et affiche l'indication d'alarme sur l'afficheur lorsque le chiffre est égal à la valeur programmée. Cette alarme peut être inactivée suivant le mode de fonctionnement de l'adoucisseur.

Le pictogramme **Manu** :

Indique que le mode de fonctionnement de votre appareil est suspendu. Aucune régénération de l'adoucisseur n'est possible en automatique ou en manuel. La programmation du coffret de commande est également bloquée.

L'afficheur indique également sur deux lignes :

Ligne du haut, l'affichage de l'heure du moment en modes «Service» et «Test»,

l'affichage du pas de programme en mode de programmation.

Ligne du bas, l'affichage du volume restant (suivant l'unité programmée et du cycle),

l'affichage alternatif de l'heure du début et de l'heure de fin de la régénération lorsque celle-ci est en cours,

l'affichage du nombre de régénérations effectuées depuis la mise en service,

l'affichage du volume total d'eau traitée depuis la mise en service.

Ligne du bas la saisie des valeurs de programmation,

la saisie du code pour le mode de fonctionnement du coffret de commande,

la saisie de la date de la mise en service de l'appareil.

PROGRAMMATION DU COFFRET

1) - Mise sous tension

A la première utilisation, lorsque l'appareil n'est pas utilisé ou s'il est débranché depuis au moins cinq jours consécutifs, à la mise sous tension, le coffret part normalement en régénération dès le premier soutirage d'eau traitée équivalent à au moins un litre.

- La première ligne affiche une heure en cours à régler plus tard,
- le bargraph est en position basse et le caractère «R» est visible.
- L'appareil est en phase d'attente. Le remplissage en eau dans le bac à sel s'effectue pour fabriquer de la saumure.

Pour arrêter la régénération, il suffit d'appuyer simultanément sur les touches 1 et 2 puis de les relâcher. L'afficheur indique alors l'heure du moment sur la ligne du haut et le volume d'eau à traiter avant la prochaine régénération sur la ligne du bas.

2) - Mode «Volume anticipé»

Le mode de fonctionnement volume anticipé déclenche les régénérations à l'heure programmée si le volume disponible est inférieur à la consommation des 24 heures à venir.

Une moyenne journalière est calculée chaque jour suivant la consommation journalière correspondante de la semaine précédente. Le calcul est effectué tous les jours à minuit par le coffret de commande.

Les paramètres à régler sont les suivants :

a/ P003 - Le jour et l'heure en cours :

- jour 1 pour lundi, 2 pour mardi, etc.
- ensuite l'heure de 00:00 à 23:59

b/ P080 - l'heure de la régénération :

- de 00:00 à 23:59

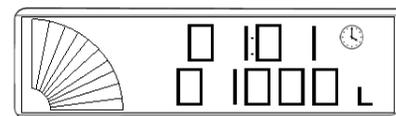
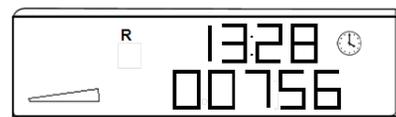
La programmation de l'heure de la régénération détermine le moment où l'adoucisseur commence les phases de la régénération. Dans l'ordre : le détassage, l'aspiration de la saumure, le rinçage lent et enfin le rinçage rapide.

Pour information, le bac à sel est alimenté en eau pour la dilution du sel environ trois heures avant le déclenchement de la régénération programmée au pas P080.

c/ P042 - la pression du réseau (réglable de 2 à 7) :

- exemple 4b pour un réseau à 4 bars.

La pression du réseau détermine automatiquement la durée de la régénération ainsi que la durée du remplissage en eau du bac à sel.



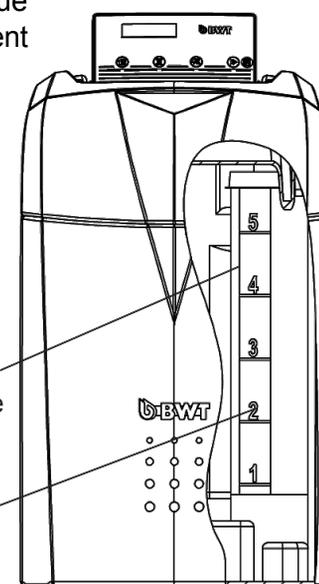
d/ P044 - la dureté de l'eau en entrée de l'adoucisseur (réglable de 11 à 99) :

- La dureté de l'eau est mesurée avec le kit TH (en option). Se reporter à la notice explicative du produit pour l'utilisation. La valeur obtenue est à programmer pour que l'électronique calcule automatiquement le cycle de l'adoucisseur.

**e/ P045 - la dureté résiduelle en sortie de l'adoucisseur :**

- La dureté résiduelle à la sortie de l'adoucisseur est mesurée avec le même kit TH que pour la dureté en entrée. La valeur obtenue est à programmer pour que l'électronique calcule automatiquement le cycle de l'adoucisseur.

- Il n'y a pas de valeur de consigne pour ce réglage. Il est au goût de l'utilisateur entre 0°f et 15°f, cette dernière valeur étant celle retenue dans les collectivités. La valeur saisie doit impérativement correspondre au réglage effectué à l'aide du mitigeur situé à l'arrière de l'appareil (voir paragraphe «Réglage du TH résiduel»).

**3) - Programmation du niveau de sel régénérant**

A la mise en service de l'adoucisseur, il a été effectué le premier chargement du bac à sel, ce qui correspond à une graduation de la cheminée.

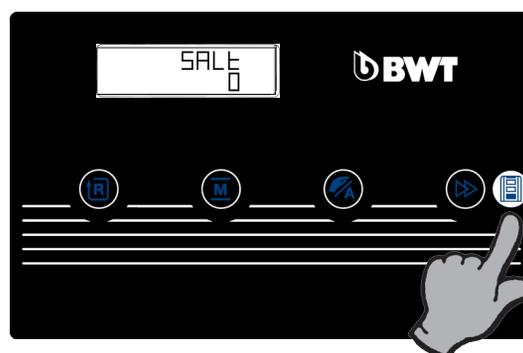
Cette opération sera à faire à chaque remplissage de sel régénérant dans le bac, suivant la quantité chargée et la graduation obtenue sur la cheminée.

Pour effectuer cette programmation, procéder de la façon suivante :

a/ - Appuyer cinq secondes sur la touche 5, l'afficheur indique «SALt 0».

b/ - Appuyer ensuite sur la touche 4 autant de fois nécessaires pour sélectionner le chiffre correspondant au repère de la cheminée visible juste au dessus du sel.

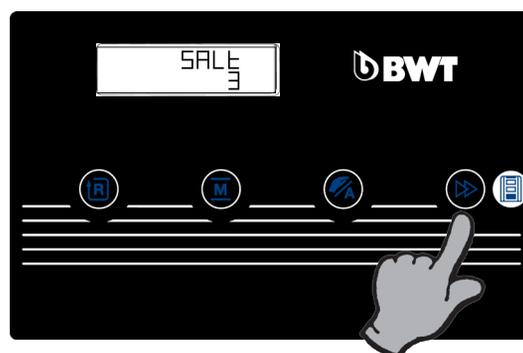
c/ - Valider la saisie en appuyant à nouveau sur la touche 5.

**Attention :**

Pour rappel, suivant le remplissage effectué de sel régénérant et donc le repère sur la cheminée obtenu, il est nécessaire de programmer à l'étape «b» ci-dessus le chiffre correspondant.

Exemple :

Repère obtenu sur la cheminée «3», programmer sur le coffret «3» (max. 5) en appuyant par impulsions sur la touche 4.



PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT

1) - Paramètres de fonctionnement

Pour programmer votre adoucisseur correctement, il est nécessaire de connaître la dureté de l'eau de ville exprimée en degrés français. L'analyse est réalisée avec le kit livré pour mesurer la dureté de l'eau.

Après analyse de la dureté de l'eau de ville, le deuxième paramètre à connaître également est la pression du réseau qui est exprimée en bar. Pour terminer le réglage des paramètres de fonctionnement, il est nécessaire de régler le TH résiduel et de programmer sur le coffret de commande la valeur correspondante.



Attention :

Le mode de fonctionnement décrit ci-dessous correspond à un programme bien défini dans le microprocesseur du coffret de commande A5X. Toute manipulation ou modification ne correspondant pas à votre adoucisseur peut entraîner un dysfonctionnement de votre appareil et éventuellement la suppression de la garantie.

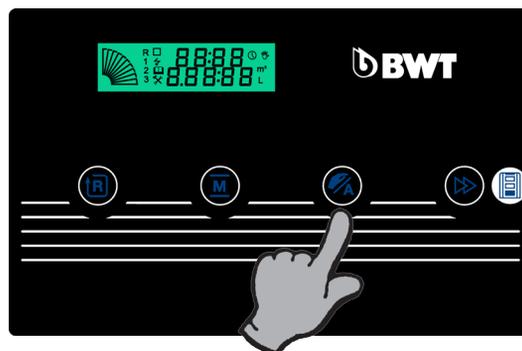
2) - Fonctionnement semi-automatique

Ce mode de fonctionnement est conseillé pour les utilisations discontinues où les régénérations sont déclenchées manuellement.

Il suffit d'appuyer pendant cinq secondes sur la touche n°3 pour afficher le symbole correspondant au mode semi-automatique à côté du pictogramme de l'horloge.

La touche de régénération n°1 et celle de programmation n°2 sont inactives pendant ce mode.

L'adoucisseur continue à produire de l'eau adoucie, mais aucune régénération automatique ne s'enclenchera en fin de cycle.

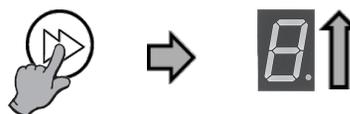


Nota :

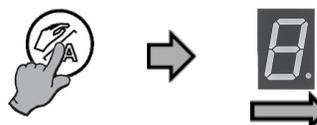
Il est impératif de quitter le mode semi-automatique en appuyant cinq secondes sur la touche n°3 pour pouvoir déclencher une régénération manuelle avec la touche n°1 ou une régénération automatique.

Dans les étapes qui suivent, utiliser les touches suivantes pour modifier la valeur affichée.

- La touche n°4 permet de modifier la valeur du chiffre qui clignote.



- La touche n°3 permet de déplacer le curseur de sélection vers la droite.



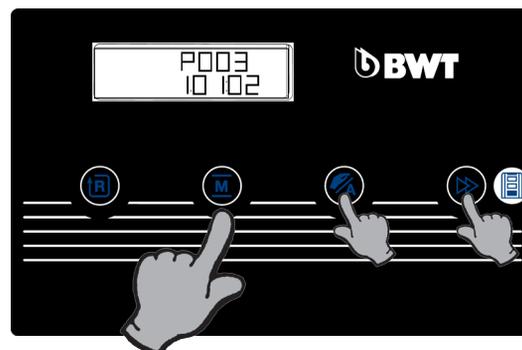
3) - Jour et Heure en cours

Appuyer sur la touche n°2 pendant cinq secondes. L'afficheur indique le pas de programme P003 sur la première ligne ainsi que le jour de la semaine et l'heure en cours par défaut sur la deuxième ligne.

exemple: 1.01:02 pour le lundi à 01h02.

Le premier chiffre correspond au numéro du jour de la semaine de 1 à 7 jours. Le lundi est égal à 1, le mardi à 2, le mercredi à 3, etc.

Régler la valeur du jour et l'heure en cours sur 24 heures.



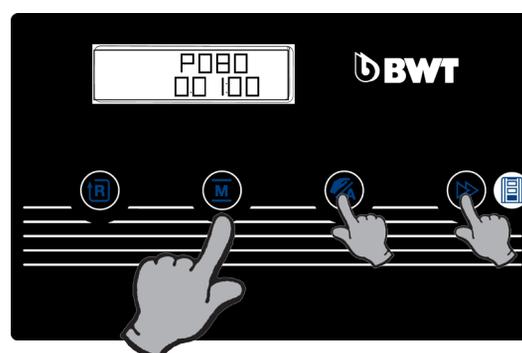
4) - Heure de régénération

Appuyer ensuite brièvement sur la touche n°2. L'afficheur indique le pas de programme P080 ainsi que l'heure de régénération par défaut. Ce réglage permet d'anticiper la régénération en fonction des consommations.

exemple: 0.01:00 pour 01h00.

Régler la valeur de l'heure de régénération sur 24 heures.

Le premier chiffre n'est pas réglable.

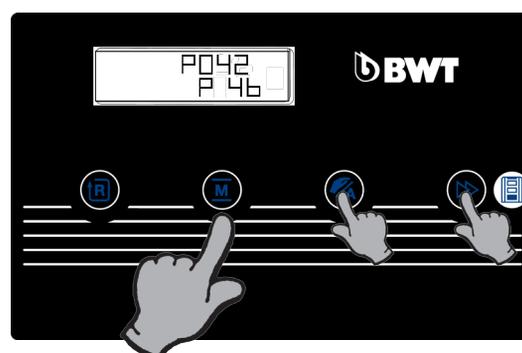


5) - Pression du réseau

Appuyer brièvement sur la touche n°2. L'afficheur indique le pas de programme P042. Ce réglage détermine automatiquement la durée de la régénération suivant la pression du réseau. Plus la pression est basse et plus la régénération est longue.

exemple: P 4b pour une pression de 4 bars.

Régler la pression exprimée en bar (réglage possible de 2 à 7 bar).

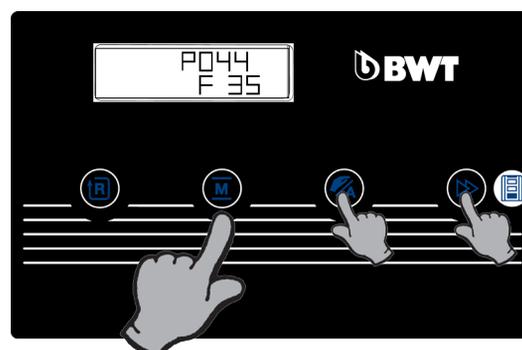


6) - TH de l'eau de ville (en entrée de l'adoucisseur)

Appuyer de nouveau sur la touche n°2. L'afficheur indique le pas de programme P044. Ce réglage détermine automatiquement le volume d'eau produit entre deux régénérations. Le calcul est effectué automatiquement avec le réglage du pas de programme suivant P045.

exemple: F 35 pour un TH mesuré de 35°f.

Régler le TH eau de ville exprimé en °f (réglable de 11 à 99).

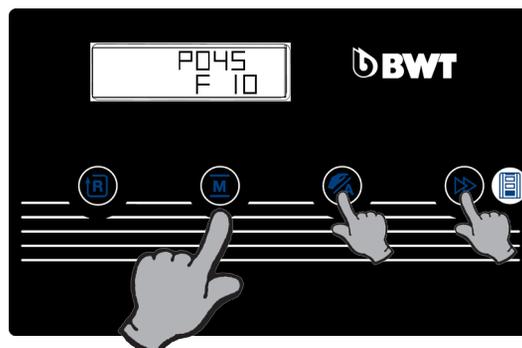


7) - TH résiduel (en sortie de l'adoucisseur)

Appuyer brièvement sur la touche n°2. L'afficheur indique le pas de programme P045. Ce réglage détermine automatiquement avec le pas de programme P044 le volume d'eau produit entre deux régénérations.

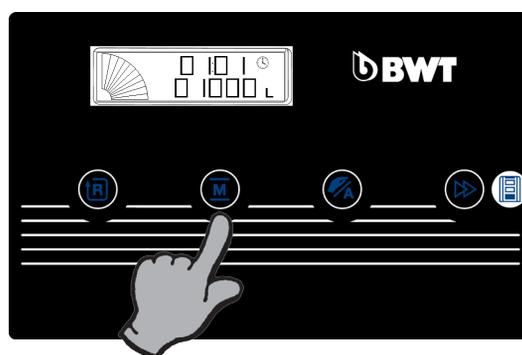
exemple: F 10 pour un TH réglé (voir paragraphe concernant le réglage du TH résiduel) et mesuré de 10°f.

Régler le TH résiduel exprimé en °f.

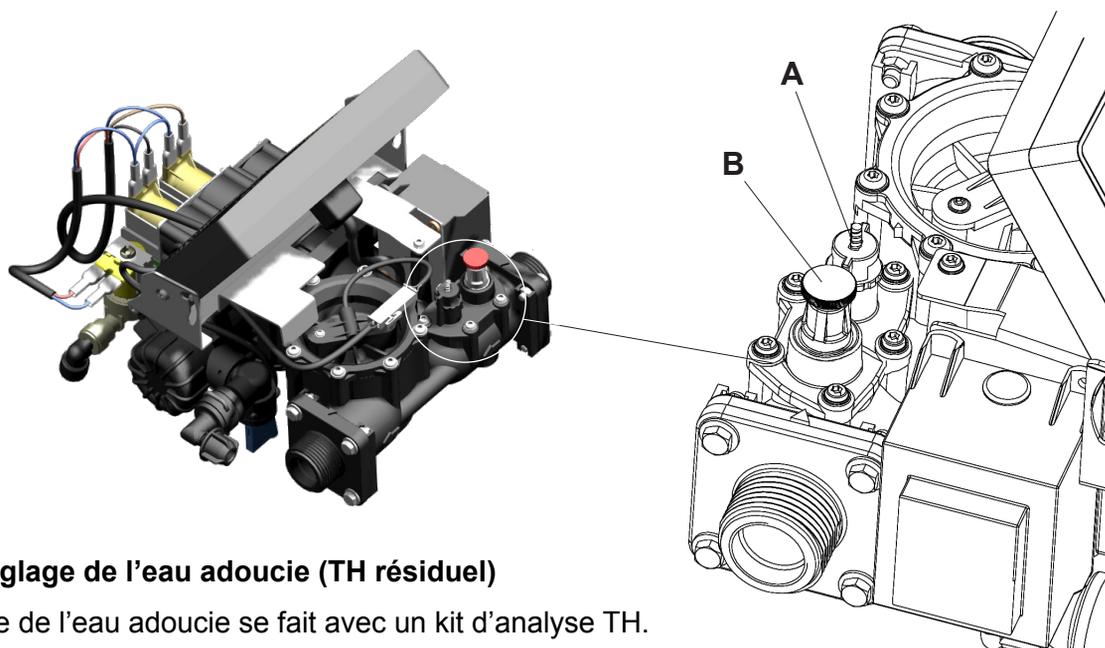


8) - Fin de la programmation

Appuyer sur la touche n°2 pour terminer et sortir de la fonction programmation.



RÉGLAGE DU TH RÉSIDUEL



1) - Réglage de l'eau adoucie (TH résiduel)

La mesure de l'eau adoucie se fait avec un kit d'analyse TH.

Pour réaliser la mesure, procéder de la manière suivante :

Prendre l'eau en sortie d'adoucisseur après avoir fermé le by-pass général et purgé le circuit aval.

Les adoucisseurs sont équipés d'un mitigeur situé à l'arrière de l'appareil. Le mitigeur permet de mélanger de l'eau dure à l'eau adoucie pour créer la dureté résiduelle souhaitée par l'utilisateur.



Nota : Il n'y a pas de valeur de consigne pour ce réglage. Il est au goût de l'utilisateur entre 0°f et 15°f, cette dernière valeur étant celle retenue dans les collectivités.

2) - Réglage du TH résiduel

- a) Visser la molette **B** à fond, puis la dévisser d'un 1/2 tour ou 3/4 de tour.
- b) Ouvrir à petit débit un robinet de l'installation en aval de l'adoucisseur et ajuster le TH résiduel en tournant le bouton **A** dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le TH résiduel ou dans le sens contraire pour le réduire.
- c) Une fois le réglage terminé, ouvrir à fond le robinet ou plusieurs robinets pour avoir un gros débit et visser la molette **B** si le TH est trop élevé et inversement, la dévisser si le TH est trop faible.
- d) Le contrôle s'effectue uniquement à l'aide d'une trousse d'analyse.

3) - Mise en asepsie

Pour prévenir les risques de proliférations microbiologiques indésirables, l'adoucisseur doit être désinfecté à l'aide d'eau de Javel.

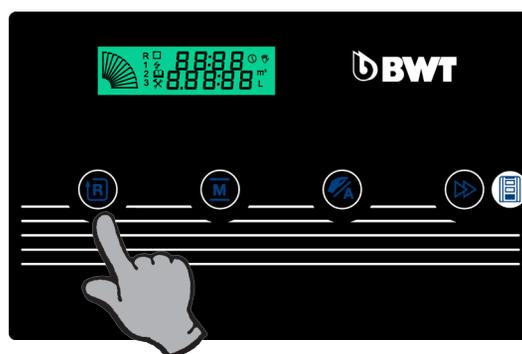
Mettre dans le bac à sel après le chargement en sel 3 ml de concentré de javel à 35° / 36° chlorométriques (berlingots du commerce à environ 9,6% de concentré de javel).

Au moins une fois tous les six mois, profiter d'un rechargement du bac à sel pour désinfecter l'installation d'adoucissement. Introduire dans la cheminée du régulateur à saumure la dose d'eau de Javel et enclencher ensuite manuellement une régénération en appuyant cinq secondes sur la touche n°1.

4) - Régénération supplémentaire

Pour effectuer une régénération supplémentaire, après une consommation d'eau exceptionnelle, il suffit d'appuyer cinq secondes sur la touche n°1 et la relâcher.

Après environ 3 heures d'attente, les eaux de régénération vont s'écouler à l'égout. La seconde ligne de l'afficheur indique alors en alternance l'heure de début et l'heure de fin de la régénération.



Les phases de la régénération (décrites ci-dessous) vont s'effectuer automatiquement les unes après les autres.

- 1 = remplissage en eau du bac à sel,
- 2 = phase d'attente (3 heures) pour la fabrication de la saumure,
- 3 = aspiration de saumure,
- 4 = rinçage lent,
- 5 = rinçage rapide,
- 6 = retour en service.

A la fin de la régénération, l'écoulement à l'égout s'arrête et l'afficheur indique l'heure et le volume d'eau disponible entre deux régénérations qui a été calculé.

5) - L'électrochlorination

Le procédé d'électrochlorination consiste à produire in situ du chlore par électrolyse d'une solution riche en chlorure de sodium. La préparation de cette saumure nécessite l'emploi d'eau adoucie, pour éviter que la cathode de la cellule d'électrolyse (où sont produits les ions OH-) ne s'entarte rapidement.

6) - Coupure de courant

L'adoucisseur est protégé contre les coupures de courant accidentelles ou volontaires, avec une pile au lithium incorporée au circuit électronique. Pendant les coupures, l'affichage disparaît et aucune régénération ne peut se faire; par contre la programmation reste en mémoire.

Lors de la remise sous tension du coffret de commande, une petite phase d'attente permet la remise à jour des informations pendant la coupure secteur. Le calcul de la consommation d'eau s'effectue en fonction des moyennes enregistrées avant la coupure secteur et de la durée de la coupure. Si une régénération devait se produire durant la coupure de courant, elle s'enclencherait automatiquement dès le retour de l'alimentation électrique.

BOÎTIER D'INFORMATIONS DÉPORTÉ

Le boîtier d'informations déporté peut être posé sur un support stable ou être fixé au mur.



Boîtier posé



Boîtier fixé au mur

Pour poser le boîtier d'informations par exemple sur une table, déployer la patte prévue à cet effet à l'arrière. Pour le fixer sur un mur, se reporter au paragraphe «Dimensions / Raccordements» pour le gabarit de perçage.

Le boîtier permet d'obtenir à distance l'affichage de l'heure de l'adoucisseur, l'autonomie et l'alarme du niveau du sel régénérant dans le bac et la consommation d'eau adoucie de la veille.

Le boîtier d'informations déporté fonctionne avec deux piles type «AA» fournies. Pour la mise en fonctionnement, retirer délicatement la trappe du compartiment des piles située à l'arrière. Mettre les piles dans leur logement en respectant les polarités. Remettre ensuite la trappe en place.

Attendre ensuite une dizaine de secondes pour que l'affichage se stabilise. Tous les segments clignotent, à part ceux de l'état des piles. Si la réception des informations est incomplète, seule l'heure clignote environ toutes les six secondes.

Dans ce cas, mettre à jour l'affichage à l'aide du bouton de synchronisation (voir ci-après la présentation du boîtier déporté). Si l'heure continue de clignoter, se rapprocher de l'adoucisseur et recommencer la procédure de synchronisation. La distance maximale entre le boîtier déporté et l'adoucisseur (suivant les obstacles présents) peut atteindre plus d'une dizaine de mètres.

- Présentation du boîtier d'informations déporté

L'afficheur du boîtier indique en permanence :

a/ - La consommation d'eau de la veille en litres

L'information est transmise automatiquement par l'adoucisseur et ne peut être modifiable.

b/ - L'heure du moment

L'information est transmise automatiquement par l'adoucisseur. La mise à l'heure du boîtier d'informations déporté n'est possible qu'avec le coffret de commande, voir chapitre «Paramètres de fonctionnement» paragraphe 3 - Jour et heure en cours.

c/ - La charge restante des piles

Lorsque les piles sont déchargées ou qu'il n'y a plus d'affichage, effectuer le remplacement des piles de même type comme indiqué au chapitre «Boîtier d'informations déporté». Il est nécessaire après remplacement d'effectuer une synchronisation en appuyant sur le bouton correspondant.

d/ - Bargraph représentant le volume de sel régénérant

L'affichage est fonction de la programmation du niveau de sel régénérant programmé sur le coffret de l'adoucisseur lors d'un nouveau chargement, voir chapitre «Programmation du coffret» paragraphe 3 - Programmation du niveau de sel régénérant.

e/ - Voyant vert

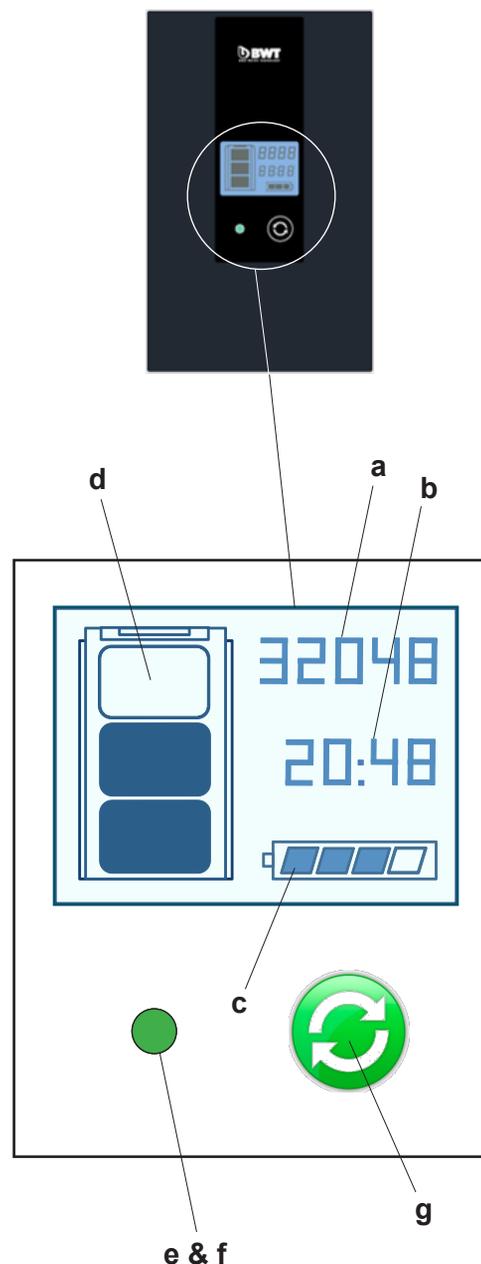
Le voyant vert clignote pour signaler qu'il ne reste plus qu'un mois d'autonomie en sel et qu'il est préférable de refaire l'appoint en sel régénérant. Ne pas oublier de programmer ensuite le niveau de sel régénérant, chapitre «Programmation du coffret» paragraphe 3 - Programmation du niveau de sel régénérant.

f/ - Voyant rouge (bac vide)

Le voyant rouge clignote pour signaler qu'il n'y a plus de sel dans le bac. A la fin du cycle de production de l'adoucisseur si l'appoint en sel régénérant n'est pas fait, l'eau ne sera plus adoucie. Ne pas oublier de programmer après chargement du sel régénérant le niveau sur le coffret de commande de l'adoucisseur, voir chapitre «Programmation du coffret» paragraphe 3 - Programmation du niveau de sel régénérant.

g/ - Bouton de synchronisation des données de l'adoucisseur

Le bouton permet de synchroniser le boîtier d'informations déporté avec le coffret de l'adoucisseur. Il est nécessaire de l'utiliser uniquement lors de la mise en service, du remplacement des piles ou si les informations indiquées par le boîtier sont fausses. Attention de ne pas trop éloigner le boîtier d'informations déporté de l'adoucisseur (maximum dix mètres suivant les obstacles présents) pour ne pas perdre la liaison radio.



INCIDENTS, CAUSES ET REMÈDES

Concerne	Incidents	Causes	Remèdes
Coffret de commande de l'adoucisseur	Régénération supplémentaire impossible	Mode «semi-automatique» enclenché.	Appuyer pendant cinq secondes sur la touche «Auto / Semi-Auto» puis relâcher. Le pictogramme de la main doit disparaître et le bargraph arrête de clignoter. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Bargraph clignotant en service	Mode «semi-automatique» enclenché.	Appuyer pendant cinq secondes sur la touche «Auto / Semi-Auto» puis relâcher. Le pictogramme de la main doit disparaître et le bargraph arrête de clignoter. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
		Une alarme est en cours.	Repérer le pictogramme d'alarme affiché et appeler le Service Après-Vente.
	Bargraph clignotant pendant la régénération	Défaut de sonde d'électrochlorination.	Vérifier le niveau de sel dans le bac. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Mauvaise heure affichée	Après une coupure de courant, pile de sauvegarde HS.	Remettre à l'heure l'horloge et si le défaut persiste appeler le Service Après-Vente.
Plus d'affichage	Coupure secteur.	Vérifier la présence de tension sur la prise de courant. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.	
Boîtier d'informations déporté	plus d'affichage	Piles usées	Remplacer les piles d'un même type. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
		Polarité des piles non respectée	Enlever les piles et vérifier si les polarités correspondent aux symboles dans le compartiment à piles. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Affichage erroné	Distance entre le boîtier déporté et l'adoucisseur trop importante.	Rapprocher le boîtier d'informations déporté de l'adoucisseur et effectuer une synchronisation avec la touche. Vérifier la charge des piles et les remplacer si nécessaire.
		Piles usées	Remplacer les piles d'un même type et effectuer une synchronisation avec la touche du boîtier d'informations déporté. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
		Obstacles divers dans le rayonnement des ondes radio.	Déplacer le boîtier d'informations déporté et effectuer une synchronisation. Vérifier l'état des piles et les remplacer si nécessaire. Vérifier que l'adoucisseur est branché électriquement au secteur.
	Voyant vert clignotant	Autonomie du bac à sel égal ou inférieur à 1 mois.	Faire l'appoint en sel régénérant. Programmer sur le coffret de commande le n° du niveau de sel (de 1 à 5) inscrit sur la cheminée et effectuer une synchronisation du boîtier d'informations déporté.
	Voyant rouge clignotant	Plus de sel régénérant dans le bac.	Effectuer le remplissage du bac en sel régénérant. Programmer sur le coffret de commande le n° du niveau de sel (de 1 à 5) inscrit sur la cheminée et effectuer une synchronisation du boîtier d'informations déporté.
Bargraph du bac à sel toujours vide.	Niveau de sel non renseigné	Indiquer dans le coffret de commande le n° du niveau de sel inscrit sur la cheminée et synchroniser le boîtier d'informations déporté.	
Ecoulement d'eau anormal à l'égout	Ecoulement d'eau anormal à l'égout	Electrovannes, train mobile	S'assurer que l'appareil n'est pas en régénération, sinon appeler le Service Après-Vente.
	Ecoulement anormal trop plein du bac à sel	Mauvaise fermeture du régulateur à saumure, fuites.	Sortir le régulateur de saumure du bac à sel, vérifier le serrage. Contrôler que les raccords et joints sont étanches et remonter l'ensemble. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
L'eau produite n'est pas adoucie	L'adoucisseur ne produit plus d'eau douce.	Electrovanne de saumure, vanne de by-pass, manque de sel.	Vérifier que les différentes vannes d'isolement et de by-pass sont dans les bonnes positions. Vérifier que l'appareil est alimenté électriquement. Vérifier qu'il y a du sel dans le bac à sel. Vérifier que la cartouche du filtre n'est pas colmatée.
	Le TH en sortie d'adoucisseur est trop élevé.	Réglage TH résiduel.	Vérifier le réglage du TH résiduel situé à l'arrière de l'adoucisseur avec le kit de contrôle de la dureté. Vérifier la date de péremption de votre kit de dureté et le remplacer si nécessaire.

MAINTENANCE

Pour le bon fonctionnement de votre adoucisseur et pour que celui-ci vous apporte tout le confort et la sécurité possible, il est important d'assurer un entretien régulier.

En effet, certains composants sont appelés à subir un vieillissement normal inhérent au fonctionnement de l'appareil. Ces composants appelés aussi pièces de fonctionnement et/ou d'usure doivent être remplacés régulièrement par une personne qualifiée et habilitée à effectuer cette opération.

Les pièces de fonctionnement et d'usures sont exclues de nos conditions générales de garantie. Voir également nos conditions de garanties applicables, paragraphe «Exclusion de la garantie».

La fréquence de remplacement est déterminée suivant les conditions d'installation et de fonctionnement du matériel. Un examen visuel de l'appareil est à effectuer au moins une fois par an afin de déterminer l'état des raccordements, des connectiques, de l'affichage, etc...

Nos appareils sont garantis à partir de la date de mise en service (voir nos conditions de garanties applicables).

En tout état de cause, s'applique la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou service rendu.

- Régulièrement

- Contrôler la dureté (TH) de l'eau en amont.
- Toute variation de + ou - 10% de la dureté de l'eau à traiter doit être prise en compte afin de revoir éventuellement les réglages de l'appareil.
- Contrôler la dureté (TH) en aval de l'appareil.
- Contrôler la dureté de l'eau mitigée et corriger le réglage du dispositif de mitigeage.

Pour le contrôle de la dureté TH en aval et également en amont, utiliser le kit TH fourni en option avec l'appareil permettant d'effectuer facilement cette analyse.

- Tous les six mois

Avant toute utilisation, remise en service, après une intervention sur le système hydraulique, procéder à la mise en asepsie de l'installation d'adoucissement suivant le paragraphe «mise en asepsie». Nous conseillons également de procéder à un nettoyage des résines à l'aide du produit spécifique pour cette opération (consulter votre revendeur).

Remplacer la cartouche du filtre en amont de l'adoucisseur tous les 6 mois ou plus fréquemment si nécessaire. Isoler le filtre et faire chuter la pression en ouvrant soit un robinet situé en aval ou en déclenchant une régénération.

- Tous les ans

Vérifier l'absence de dépôts insolubles de sel en quantité trop importante. Nettoyage complet du bac à sel ainsi que du régulateur à saumure.

Pour cette intervention, il est nécessaire que le bac à sel soit vide, ne pas faire d'appoint en sel pour faciliter le travail. Isoler l'appareil en manoeuvrant le by-pass de l'installation et purger le réseau correctement. Débrancher la prise de courant qui alimente l'adoucisseur.

Contrôler le bon fonctionnement du régulateur à saumure, remplacer les pièces si nécessaire.

- Alarme «Maintenance»

Cette alarme est signalée sur l'afficheur par le pictogramme

Elle stipule par exemple, le remplacement de la cartouche filtrante du filtre installé en amont de l'adoucisseur ou tout autre événement mentionné en début de notice paragraphe «Relevé des paramètres programmés» et renseigné lors de la mise en service.

Il est possible que cette alarme ne soit pas activée sur votre matériel.

- Alarme «SAV»

L'alarme est symbolisée sur l'afficheur par le pictogramme

Elle indique que notre technicien doit être contacté pour une intervention de SAV. Elle peut être liée au remplacement des pièces de fonctionnement et/ou d'usures qui garantit le fonctionnement correct de l'installation. Se reporter en début de notice au paragraphe «Relevé des paramètres programmés» renseigné lors de la mise en service.

Il est possible que cette alarme ne soit pas activée sur le matériel.



Important :

Faire contrôler et remplacer si nécessaire les pièces de fonctionnement et d'usure par une personne habilitée à intervenir sur l'appareil. Vérifier les étanchéités, la programmation du coffret de commande et du boîtier d'informations déporté. Il est impératif que l'adoucisseur soit révisé correctement et régulièrement par un professionnel.

Remplacer les piles du boîtier d'informations déporté lorsque le témoin d'usure des piles le signale, ne pas attendre la décharge complète des piles.



Nota :

Les informations indiquées ci-dessus sont un minimum. En fonction de la qualité de l'eau à traiter et de son évolution dans le temps, de la typologie du lieu d'implantation de l'appareil, des process en amont ou aval, il peut être nécessaire de prévoir une maintenance plus accrue à des périodes différentes.

Nos agences régionales sont à votre disposition pour vous proposer si vous le souhaitez un contrat d'assistance technique sur mesure pour votre appareil. Connectez-vous au site :

www.bwtpermo.fr

GARANTIE

Pour valider votre garantie, vous devez enregistrer votre achat sur :

www.bwtpermo.fr

Garanties applicables à partir de la date de mise en service.

- **1 AN** sur la main d'oeuvre et le déplacement en France Métropolitaine.
- **3 ANS** sur les pièces de rechange **HORS PIÈCES D'USURE** indiquées dans la notice.
- **10 ANS** sur le corps de l'adoucisseur, le bac à sel et la résine*.

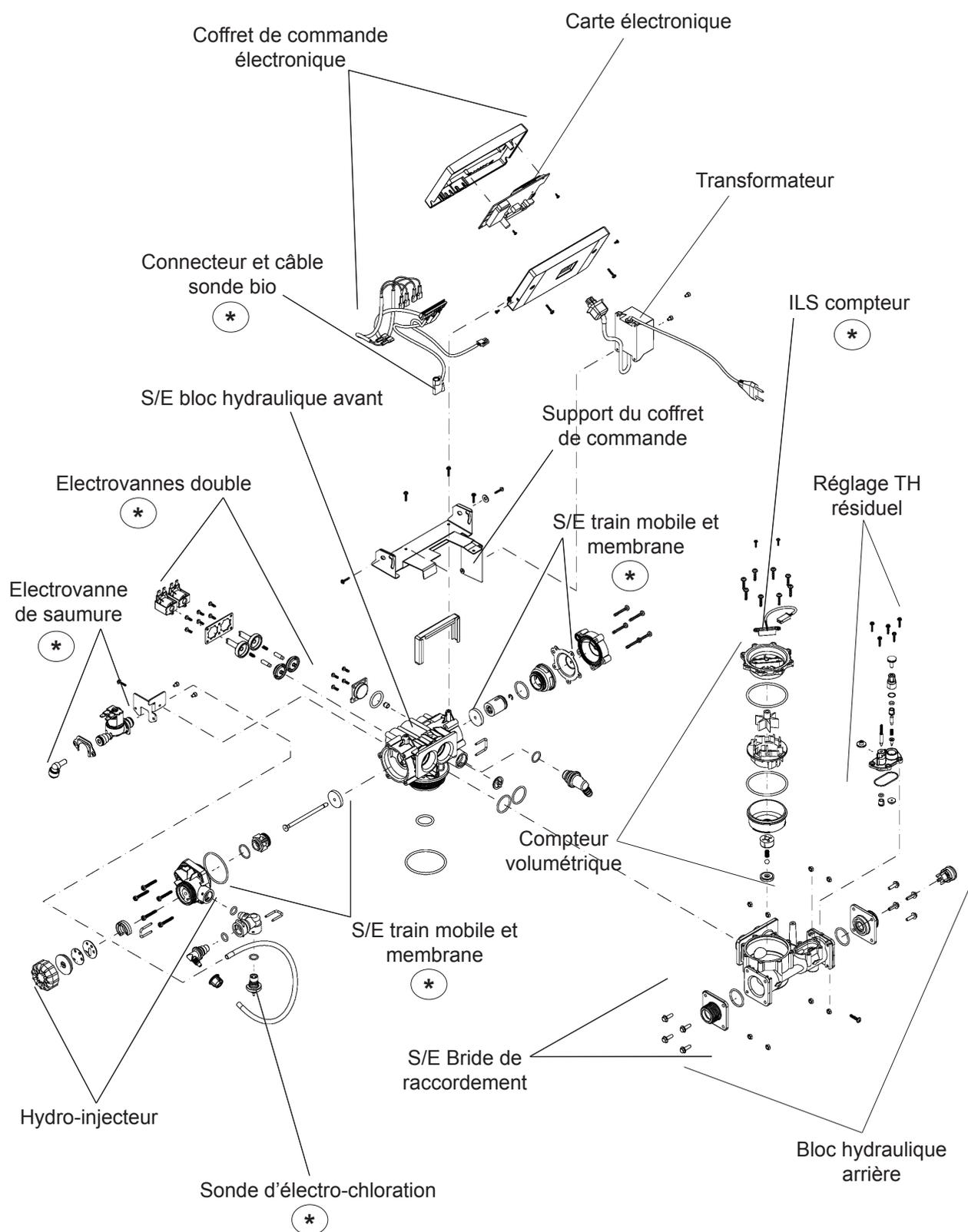
En tout état de cause, s'applique la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu.

Exclusion de la garantie :

- Une utilisation autre que sur de l'eau potable.
- Une utilisation non conforme à la notice technique livrée avec l'appareil.
- Une absence d'entretien périodique comme préconisé dans la notice (exemple : non remplacement de la cartouche filtrante).
- Les dégâts causés par le gel, une chaleur supérieure à la température maximale indiquée.
- L'orage ou toute surtension sur le réseau électrique.
- Un nettoyage avec un produit autre que de l'eau ou non préconisé par **BWT PERMO**.
- Une pression supérieure à la pression maximale indiquée dans la notice technique.
- Une projection de liquide.

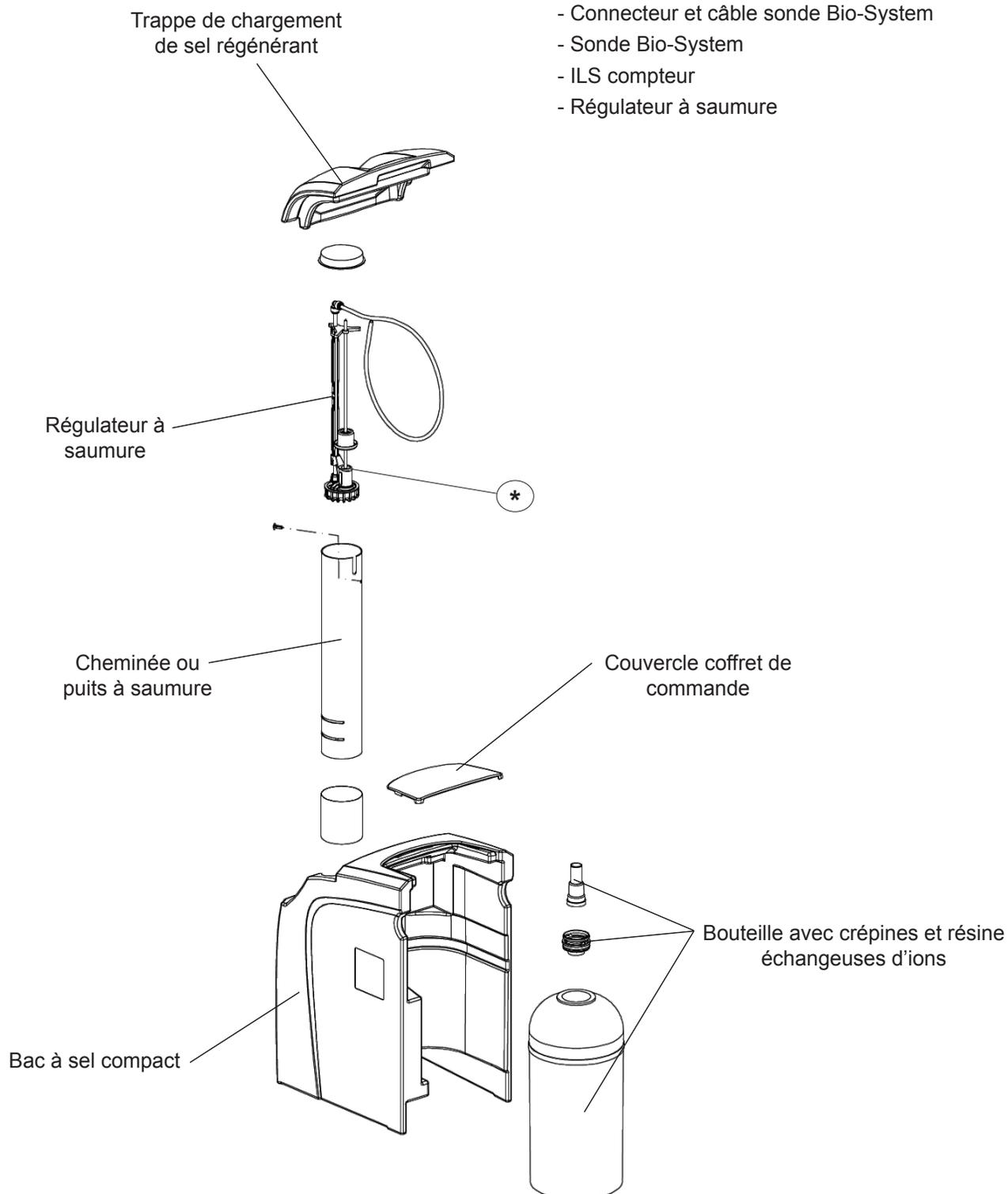
** La résine est garantie 10 ans sauf dégradation par un oxydant, un oxyde métallique, le gel, une utilisation sur de l'eau non potable, le non remplacement périodique de la cartouche du filtre en amont.*

VUE ÉCLATÉE ADOUCISSEUR AQA VISEO



*** Pièces de fonctionnement et/ou d'usures.**

- Electrovanne double 24 volts 50Hz
- Electrovanne de saumurage 24 volts 50Hz
- S/E train mobile et membrane
- Connecteur et câble sonde Bio-System
- Sonde Bio-System
- ILS compteur
- Régulateur à saumure



PARAMÈTRES AQA VISEO

1) - Rappel des caractéristiques techniques de l'adoucisseur AQA VISEO

- Capacité d'échange : 28° m3
- Tension d'alimentation : 230 volts +10% -15% 50/60 Hz
- Consommation électrique en service : 6VA
- Consommation électrique en régénération : 25VA
- Pression maximale : 7 bar en statique
- Pression minimale : 2,5 bar en dynamique
- Débit minimal : 0,5 m3/h
- Températures minimales : Eau 1°C / ambiante hors gel
- Températures maximales : Eau 35°C / ambiante 40°C

2) - Grafset de programmation

- Mode de fonctionnement volume anticipé
- Réglage du jour et de l'heure en cours
- Réglage de l'heure de la régénération
- Réglage de la pression du réseau
- Réglage de la dureté de l'eau brute
- Réglage de la dureté résiduelle
- Programmation du niveau de remplissage du sel régénérant

3) - Paramètres programmés

Heure de régénération _____

Pression du réseau _____

Dureté de l'eau brute _____

Dureté résiduelle _____

AGENCES

33187 LE HAILLAN (Bordeaux)

Z.A. Toussaint Catros
Rue Ariane
Tél : 05 56 13 02 18 - Fax : 05 56 55 94 92

06580 PEGOMAS (Cannes)

Le triangle du Bateau
138, chemin de l'hôpital
Tél : 04 93 40 59 00 - Fax : 04 93 40 59 09

38320 EYBENS LES RUIRES (Grenoble)

3c, rue Irène Juliot Curie
Tél : 04 76 14 77 20 - Fax : 04 76 14 77 29

59175 TEMPLEMARS (Lille)

Z.I. - 15A, rue de Plouvier
Tél : 03 20 16 03 80 - Fax : 03 20 16 03 89

69007 LYON

Les Jardins d'Entreprise
213, rue de Gerland
Tél : 04 78 72 99 17 - Fax : 04 78 72 88 07

13012 MARSEILLE

112, Traverse de la Serviane
Tél : 04 91 44 87 86 - Fax : 04 91 45 25 62

37170 CHAMBRAY LES TOURS (Tours)

10, rue des frères Lumière
Tél : 02 47 74 74 48 - Fax : 02 47 74 74 49

54500 VANDOEUVRE (Nancy)

Parc d'activités de Brabois Nord
2, allée d'Auteuil
Tél : 03 83 67 61 89 - Fax : 03 83 44 65 81

35890 LAILLE (Rennes)

16, rue de la Plaine
ZA des 3 près
Tél : 02 23 61 48 50 - Fax : 02 23 61 48 51

51370 LES MESNEUX (Reims)

Parc d'activités
Lieu dit les Vianneries
Tél : 03 26 84 00 52 - Fax : 03 26 84 05 04

27400 HEUDEBOUVILLE (Rouen)

Ecoparc 2
Allée de la Fosse Moret
Tél : 02 32 63 32 32 - Fax : 02 32 63 32 30

PARIS IDF OUEST (78 - 92 - 95)

92000 NANTERRE
191, rue du 1^{er} Mai - Hall n°3
Tél : 01 46 49 01 01 - Fax : 01 46 49 50 69

PARIS IDF EST (75 - 77 - 89 - 91 - 93 - 94)

92000 NANTERRE
Les Jardins de la Défense
126, avenue Georges Clémenceau
Tél : 01 47 29 21 00 - Fax : 01 47 29 21 22

SERVICE EXPORT

103, rue Charles Michels
93206 Saint - Denis Cedex
Tél : +33 1 49 22 46 51 - Fax : +33 1 49 22 45 30

AGENCE OCEAN INDIEN

(La Réunion)
32, bis chemin des roses
Villèle - 97435 Saint Gilles Les Hauts
Tél : 02 62 32 52 77 - Fax : 02 62 22 77 46

Permo MAROC

CASABLANCA
Impasse Route Cotière 111KM
11,5 Sidi Bemoussi
Tél : 212 522 666 42

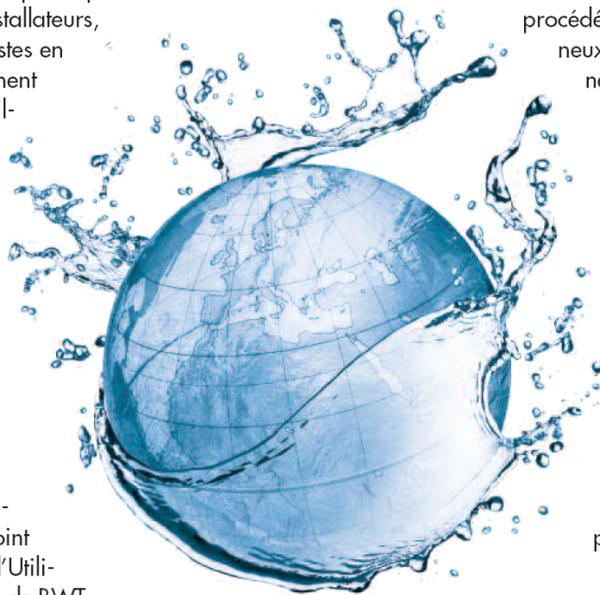
Le groupe BWT

Le groupe Best Water Technology a été fondé en 1990 et est aujourd'hui l'une des entreprises leaders en Europe en matière de technologie de l'eau. Plus de 2800 employés travaillent dans les 70 filiales et sociétés affiliées, mais le réseau BWT est également constitué de milliers d'entreprises partenaires, collaborateurs de service, installateurs, planificateurs, architectes et spécialistes en hygiène. Les employés du département Recherche et Développement travaillent sur de nouveaux procédés et matériaux avec des méthodes avancées, en ayant pour objectif la mise au point de produits écologiques ainsi qu'économiques. La réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO2 tient particulièrement à cœur de BWT.

Presque partout où l'eau entre en question, que ce soit à l'admission d'une conduite d'eau dans un bâtiment, le « Point d'Entrée » ou au point de prélèvement de l'eau, le « Point d'Utilisation », les produits révolutionnaires de BWT sont présents et ont déjà largement prouvé leur efficacité. Que ce soit pour le traitement de l'eau potable, de l'eau minérale et de l'eau déminéralisée pour les applications pharmaceutiques, pour l'eau de piscine, de chauffage et de processus, pour l'eau de chaudière et de refroidissement ou encore pour l'eau de climatisation. Une multitude d'innovations qui

garantissent à nos clients un maximum de sécurité, d'hygiène et de santé lors de leurs contacts quotidiens avec l'eau, cet élixir de vie précieux. Parmi ces innovations, on retrouve notamment le

SEPTRON®, le premier module d'électrodéionisation (EDI) au monde doté d'un enroulement en spirale, le procédé MDA (activation de l'oxyde manganèse), la technologie bipolaire AQA total qui offre une protection contre le calcaire sans ajout de produits chimiques, SANISAL, le premier sel régénérant au monde pour installations d'adoucissement qui désinfecte en même temps et la nouvelle technologie révolutionnaire Mg2+ qui garantit un meilleur goût des eaux filtrées, ainsi que des thés et cafés. Avec ses membranes uniques à haut rendement pour piles à combustible et batteries, BWT apporte un approvisionnement énergétique plus propre et durable au XXIe siècle.



BWT – For You and Planet Blue, c'est notre mission de prendre la responsabilité écologique, économique et sociale de fournir les meilleurs produits, systèmes, technologies et services dans tous les domaines du traitement des eaux à nos clients et de contribuer ainsi à protéger efficacement les ressources globales de notre planète bleue.



www.bwtpermo.fr

90 ans
BWT PERMO
1922 - 2012



permo
BEST WATER TECHNOLOGY

BWT GROUP